



Réunion du Conseil

3 mars 2016

Illenauer Festsaal
Illenauer Allee 75
Achern

9H00 – 12H00

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Jacques BAUR, M. Matthias BRAUN, M. Hermann BURGER, M. Dr. Walter CAROLI, M. Dr. Karl-Heinz DEBACHER, Mme Nicole DREYER, M. Alexandre FELTZ, M. Thorsten ERNY, Mme Camille GANGLOFF, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Klaus JEHLE, M. Willy KEHRET, M. Céleste KREYER, Mme Brigitte LENTZ-KIEHL, M. Bruno METZ, M. Klaus MUTTACH, M. Dr. Günther PETRY, Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, M. Roland RIES, M. René SCHAAL, M. Frank SCHERER, Mme Edith SCHREINER, M. Alexander SCHRÖDER, Mme. Sonja SCHUCHTER, M. Eric SCHULTZ, Mme Eveline SEEBERGER, M. Dr. Claus-Dieter SEUFERT, M. Toni VETRANO, Mme Anne-Catherine WEBER, M. Michael WELSCHE, M. Jean-Marc WILLER, M. Willi WUNSCH

Excusés :

M. Dr. Karlheinz BAYER, M. Gérard BOUQUET, M. Stéphane FRATACCI, M. Jean-Baptiste GERNET, M. Jürgen GIEßLER, M. Robert HERRMANN, Mme Fabienne KELLER, M. Eric KLETHI, M. Théo KLUMPP, Mme Séverine MAGDELAINE, M. Pascal MANGIN, M. Jean-Baptiste MATHIEU, M. Dr. Wolfgang G. MÜLLER, M. Jürgen OSWALD, M. Pierre PERRIN, M. Héctor SALA, M. Denis SCHULTZ

Absents :

M. MUTTACH, Maire de la ville d'Achern souhaite la bienvenue aux membres du Conseil à la Illenau dont il rappelle le passé historique franco-allemand. Il constate que l'Europe a besoin de nouvelles impulsions suite aux derniers événements politiques et c'est dans cet esprit qu'il souhaite à toutes les personnes présentes des discussions fructueuses pour l'Eurodistrict et l'esprit européen.

1. Mot de bienvenue du Président

M. RIES, Président de l'Eurodistrict souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil. Il informe sur la conférence de presse qui a eu lieu à l'occasion du jour de l'amitié franco-allemande au cours de laquelle il a présenté la nouvelle équipe désormais complète du Secrétariat Général et lancé officiellement le fonds pour les demandeurs d'asile.

1.1. Constatation du quorum

Le quorum étant établi, M. RIES déclare la séance du Conseil officiellement ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3. Approbation du compte-rendu du Conseil du 3 décembre 2015

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 3 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Budget

2.1. Compte de gestion 2015

M. RIES présente le compte de gestion et constate que pour 2015 :

- le résultat de la section d'investissement est de 30.147,72 €,
- le résultat de la section de fonctionnement est de 119.108,93 €,
- le résultat global de l'exercice budgétaire s'élève à 149.256,65 €.

M. RIES souligne que les dépenses ont été inférieures en 2015 à ce qui était prévu au budget, ce qui a contribué à une augmentation des réserves.

M. RIES propose de passer au vote.

Le compte de gestion 2015 est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil.

2.2. Compte administratif 2015

M. RIES rappelle que 2015 a été une année de transition avec d'une part la nouvelle phase de microprojets à savoir INTERREG V et le renouvellement du Secrétariat Général d'autre part. Après une période d'intérim au premier semestre, l'arrivée de la nouvelle Secrétaire Générale en juin 2015 a permis la mise en place d'une nouvelle équipe.

M. RIES annonce que l'Eurodistrict a subventionné 32 projets en 2015. Il rappelle qu'avec la nouvelle équipe et la nouvelle stratégie Eurodistrict à 360° qui a été adoptée, l'accent sera dorénavant mis sur la réalisation de projets propres.

M. RIES passe la parole à M. Dr. SEUFERT, doyen du Conseil, pour la présentation du compte administratif.

M. Dr. SEUFERT présente le compte administratif 2015. Il signale une légère inexactitude comptable due à une faute de frappe lors de la saisie informatique du report 2011 sur l'année 2012 qui a conduit à une différence de 0.30 €. Afin de corriger cela, le report dans le logiciel comptable de l'excédent 2015 sera réduit de 0.30 €.

M. Dr. SEUFERT propose de passer au vote.

Le compte administratif 2015 est adopté par les membres du Conseil avec une abstention.

2.3. Budget prévisionnel 2016

M. RIES rappelle que la nécessité d'un budget prévisionnel à moyen terme avait été soulignée lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil du 3 décembre 2015. Le budget présenté répond à cette demande.

M. RIES explique que la proposition de budget prévisionnel 2016 de la Secrétaire Générale comprend entre autres les nouveautés suivantes :

- Le focus du budget concerne les projets propres de l'Eurodistrict.
- En 2016, une somme de 204 075 € est prévue pour les projets externes dont 104 075 € concernent des projets déjà votés, d'où un solde de 100 000 € pour les nouvelles demandes de subventions.
- Deux fonds de soutien de l'Eurodistrict de 30 000 € chacun sont planifiés en 2016 : le fonds scolaire et le fonds pour les enfants réfugiés.
- Pour 2017, il est proposé de financer toutes les demandes de subventions de projets externes par le fonds de soutien microprojets.

M. RIES rend les membres du Conseil attentifs au fait qu'à l'avenir il faudra statuer sur les montants des subventions accordées car l'excédent actuel de 690 360 € sera sinon épuisé en 2018.

M. RIES passe la parole à Mme KLAFFKE pour plus de précisions.

Mme KLAFFKE souligne que l'Eurodistrict risque de se trouver en situation d'incapacité de financement si les subventions continuent d'être accordées au-delà de 2016 selon les pratiques du passé. C'est pourquoi elle préconise une priorisation et une attribution réfléchie des subventions.

Etant donné que dorénavant des marges de manœuvre doivent être ménagées pour les projets propres, Mme GRANDERATH demande si la participation à MIPIM et EXPOREAL a vraiment du sens. Elle demande pour quels biens immobiliers du territoire de l'Eurodistrict on cherchait à susciter l'intérêt des visiteurs et quels étaient les retombées concrètes dues à ces expositions.

M. SCHERER fait un rappel historique de la participation aux deux salons et explique que la participation à MIPIM a lieu en miroir à celle à l'EXPO REAL. C'est pourquoi il considère qu'il serait dommage de ne participer qu'à une seule exposition. Il précise qu'il est question des zones d'activité des villes de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et que citer des exemples concrets de signatures de contrats ou évaluer les retombées d'une exposition est cependant difficile. Pour lui, la participation aux salons permet une bonne présentation de l'espace économique de l'Eurodistrict.

M. WELSCH revient sur la présentation du budget afin de savoir si les critères de subventions définis à l'origine et qui prévoyaient un financement de démarrage de projet ont été modifiés.

Mme KLAFFKE explique que les critères concernant les subventions de projets externes n'ont pas été changés et que le principe de financement de démarrage est toujours appliqué. La distinction doit être faite avec les projets internes pour lesquels les conditions de subvention (comme la durée du financement) doivent être définies au cas par cas.

Mme SCHREINER revient sur la participation aux salons qu'elle considère comme une chance pour une meilleure visibilité de l'Eurodistrict et la présentation transfrontalière de l'Eurodistrict faite lors de ces expositions comme une caractéristique positive unique. Pour elle, l'abandon même partiel de cette participation serait une mauvaise décision. En ce qui concerne le budget, elle attire l'attention sur le fait que les frais fixes (coûts de personnel) prévus ne devaient pas être dépassés.

Mme RAFIK-ELMRINI indique qu'il ne faudrait pas perdre de vue la particularité territoriale de l'Eurodistrict qui, contrairement à d'autres régions transfrontalières, accueille des institutions européennes sur son territoire. De plus, pour elle, un renforcement de la collaboration avec ces institutions serait souhaitable, ceci tout particulièrement en ce qui concerne la participation citoyenne.

Mme KLAFFKE confirme que deux rencontres élus-citoyens sont prévues et qu'une réflexion sur la pérennisation à partir de 2017 du principe de la participation citoyenne grâce au fonds microprojets était en cours.

M. RIES précise que l'Eurodistrict doit veiller au rapport entre les coûts fixes et les subventions ainsi qu'à l'équilibre entre ces deux postes.

Mme KLAFFKE souligne qu'un effort est mené pour réduire les coûts fixes dans la mesure du possible. Elle cite l'exemple des traductions qui sont dorénavant faites en interne et non plus sous-traitées. De plus, une partie des heures travaillées seront valorisées à travers des projets INTERREG.

M. PETRY constate que suite au budget prévisionnel proposé, il ne restera pratiquement plus de reliquat dans les années 2018 et 2019.

Mme KLAFFKE acquiesce en précisant toutefois que ceci serait le cas si une suite positive était donnée à toutes les demandes de subventions actuelles sur lesquelles il n'a pas encore été délibéré.

Mme GANGLOFF remercie l'équipe pour son travail et rappelle de solliciter également d'autres fonds européens, par exemple la Commission Européenne.

Mme KLAFFKE la remercie pour ce conseil mais fait remarquer que tout cela repose sur la charge de travail d'une petite équipe.

M. FELTZ regrette l'abandon du financement du Marathon Eurodistrict. Pour la thématique sport, il propose de prendre davantage en considération dans les prochaines années le domaine du sport et de la santé avec des thèmes comme le mouvement corporel, la prévention de maladies tels le surpoids, le diabète etc...

Mme BARSEGHIAN félicite la Secrétaire Générale et son équipe pour le travail fourni. Elle salue le fait que le budget pour l'environnement ait été revu à la hausse en 2016, regrette cependant que ce montant demeure inchangé sur les années suivantes. Compte tenu de l'urgence de cette thématique, désignée comme prioritaire pour l'Eurodistrict lors du séminaire stratégique, elle trouve le montant indiqué sous-dimensionné en comparaison avec les autres thèmes prioritaires. Elle propose la mise en place d'un groupe de travail environnement composé d'élus allemands et français.

Mme KLAFFKE rappelle que ce budget est avant tout une proposition et elle salue l'idée d'associer des représentants politiques aux groupes de travail.

Quant à M. SCHERER, il considère que l'Eurodistrict devra dorénavant se poser davantage la question suivante : « Si je veux faire quelque chose, que dois-je abandonner en contrepartie ? ». Il émet aussi le souhait que l'Eurodistrict essaie de ne pas dépenser entièrement les 100 000 € encore disponibles pour les projets externes. Pour lui aussi, il faut veiller à une répartition équitable des fonds entre les nouvelles priorités de l'Eurodistrict.

Mme SEEBERGER demande si, au vu des goulots d'étranglement des années à venir, la constitution d'une réserve minimale ne serait pas judicieuse.

M. RIES fait remarquer que le but de l'Eurodistrict n'est pas de constituer une réserve minimale mais d'utiliser les fonds publics mis à sa disposition principalement et du mieux possible pour la réalisation de projets.

M. RIES propose de passer au vote.

Le budget prévisionnel 2016 est adopté par les membres du Conseil avec une abstention.

3. Projets propres

3.1. Kilomètre Solidarité

M. RIES rappelle qu'il s'agit du renouvellement du KM Solidarité dont l'organisation n'est plus externalisée mais réalisée dorénavant par le Secrétariat Général. Quelques améliorations y ont été apportées. M. RIES passe la parole à Mme Julia WYSSLING.

Mme WYSSLING explique que la 25^{ème} édition du KM Solidarité se tiendra à nouveau sur deux jours, le lundi 9 mai (des écoliers courent dans leurs écoles ou dans des parcs à proximité) et le mardi 10 mai (des élèves de CM2 courent au jardin des Deux Rives). Les villes participantes (Eurométropole et Ortenaukreis) versent 0.20 € par km parcouru par les élèves. Mme WYSSLING présente les nouveautés suivantes, prévues pour la manifestation en 2016 :

Les fonds récoltés iront à part égale à une institution allemande et une institution française de la région qui prennent en charge des enfants handicapés ou malades.

Les institutions bénéficiaires en 2016 sont « l'Association pour la Réadaptation Infantile Clémenceau » à Strasbourg et la « Lebenshilfe Offenburg-Oberkirch e.V. ».

Une plus grande coopération entre les différents acteurs de la jeunesse de l'Eurodistrict est recherchée. Il est prévu de faire participer les différents acteurs de la jeunesse assistant à la bourse aux projets en mars 2016 à l'animation de workshops le 10 mai au jardin des Deux Rives.

La patrouille de police à vélo participera pour la première fois afin de garantir la sécurité de la course au jardin des Deux Rives.

D'autre part, côté français, les communes du sud de l'Eurodistrict, Erstein, Benfeld et environs et la Communauté de Commune du Rhin seraient associées pour la première fois. Leur participation n'est pas encore confirmée au jour de la séance.

De plus, Mme WYSSLING précise que l'organisation de la course faite dorénavant en interne par le Secrétariat Général devrait permettre des économies de l'ordre de 13 000 €. On disposera ainsi d'une marge de manœuvre financière pour 2016 en cas de dépenses imprévues. Ces économies pourront être directement intégrées dans les prévisions budgétaires en 2017.

M. RIES propose de passer au vote.

Le projet est adopté à l'unanimité par le Conseil.

3.2. Projet «Entreprises à 360°» (INTERRG V – 2016-2018)

M. RIES rappelle que ce projet avait déjà été présenté au Conseil lors de la session précédente. Il a été demandé de présenter d'abord un budget pluriannuel afin de décider si l'Eurodistrict s'engageait à soutenir ce projet à hauteur de 50.000 € sur trois ans.

Il précise qu'il s'agit d'un projet initié par Start Hop dont l'objectif principal est d'augmenter le niveau de compétences général des accompagnateurs à la création d'entreprise au sein de l'Eurodistrict en améliorant les échanges et la coordination des différents acteurs et des

réseaux d'entreprises ; ceci en renforçant les actions autour de groupes cibles spécifiques de l'entrepreneuriat transfrontalier : les femmes, les entrepreneurs multiculturels. M. RIES souligne que l'Eurodistrict est encore aujourd'hui peu présent dans le domaine de l'emploi. Compte tenu des différences actuelles au niveau des taux de chômage des deux côtés du Rhin (les entreprises allemandes cherchent de la main-d'œuvre, les demandeurs d'emploi français cherchent du travail), M. RIES considère que l'Eurodistrict a pour devoir de faciliter les prises de contacts des deux côtés.

M. RIES passe la parole à Mme KLAFFKE pour plus de précisions.

Mme KLAFFKE explique que le projet a été reporté à 2017 afin de permettre au porteur de projet d'en peaufiner l'organisation. Selon elle, il s'agit d'un bon projet de par son contenu, qui implique cependant un engagement de 150 000 € sur trois ans. La décision devra être prise en tenant également compte de la situation budgétaire de l'Eurodistrict.

M. RIES fait remarquer que le vote peut aussi être reporté à une prochaine réunion du Conseil, en automne par exemple, si les membres du Conseil considèrent que le montage du projet n'est pas finalisé.

Mme GRANDERATH approuve la proposition de M. RIES et ne pense pas qu'un engagement aujourd'hui pour les trois prochaines années (2017-2019) soit urgent. D'autant plus que pour la thématique « Environnement », adoptée en séance, le groupe de travail qui sera formé va initier des travaux importants nécessitant aussi d'éventuels moyens financiers. Il lui paraît important de développer des propositions alternatives sur le type de projet propre où l'Eurodistrict pourrait se positionner. Selon elle, seule la comparaison de plusieurs projets de ce type permettra de prendre une décision sensée sur l'utilisation des fonds malheureusement limités de l'Eurodistrict.

Mme RAFIK-ELMRINI plaide pour le soutien du projet, la thématique « Emploi » ayant été définie lors du séminaire comme première priorité d'action de l'Eurodistrict et le focus mis sur les jeunes femmes et les entrepreneurs concernant un public cible important. D'autre part, elle rappelle que KiosK Office, également initié par Start Hop, est un projet qui fonctionne bien, reconnu au plan national.

Mme GANGLOFF pense aussi que l'emploi est un domaine d'action important. Compte tenu du fait que de plus en plus de jeunes entrepreneurs, tout particulièrement en Allemagne, s'engagent sur des thématiques environnementales, elle propose de combiner les deux domaines. Elle demande si un report de vote pourrait générer des problèmes pour le porteur de projet.

Mme KLAFFKE salue l'idée de lier les thèmes de l'emploi et de l'environnement dans le cadre du projet. Elle explique qu'un report de la décision était théoriquement possible tant que celle-ci serait prise en 2016. Mais étant donné qu'il y a déjà eu un report de vote, un nouveau report risquait d'avoir une incidence négative. Un engagement de la part de l'Eurodistrict pourrait plutôt constituer un signe positif pour les autres partenaires de projets sollicités.

M. RIES propose que le Secrétariat Général ajoute une clause complémentaire qui inclut la combinaison emploi-environnement dans le projet. Il propose de passer au vote.

Le projet incluant la clause complémentaire est voté à l'unanimité par le Conseil.

4. Demandes de subventions

4.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 € compris

M. RIES déclare que depuis la dernière session du Conseil le 3 décembre 2015, quatre projets ont bénéficié d'une subvention allant jusqu'à 5 000 €. D'autres demandes sont en cours d'instruction.

Mme DREYER souhaite avoir plus d'informations sur le projet de la Ligue d'Enseignement.

Mme WYSSLING explique qu'il s'agit d'une coopération entre deux classes qui débattront de la question et de la signification de l'identité européenne au cours de quatre rencontres (organisées par la Ligue d'Enseignement).

M. SCHERER demande qu'à l'avenir figurent dans le tableau récapitulatif des informations sur les deux porteurs de projets ainsi qu'un résumé sur le contenu du projet.

Ce point ne nécessite pas de vote.

4.2. Salle de consommation à moindres risques

M. RIES rappelle que ce projet qui lui tient personnellement à cœur a déjà été discuté lors de séances précédentes. Il explique que cette salle de consommation à moindres risques serait la première installation transfrontalière de ce type au monde. Suite à la nouvelle loi santé, deux salles de consommation à moindres risques doivent être créées en France, l'une à Paris et l'autre à Strasbourg.

M. RIES passe la parole à Mme Neuss pour de plus amples précisions.

Mme NEUSS précise qu'il s'agit de valider lors du vote d'une part, la somme de 50 000 € concernant la réalisation de la salle de consommation à moindres risques à Strasbourg. Mme NEUSS explique d'autre part, que le souhait a été émis lors de la présente séance du Bureau de considérer le nouveau financement de l'installation de Strasbourg et la poursuite du financement de celle de Kehl comme un tout. C'est pourquoi le Conseil de l'Eurodistrict est invité à prendre une décision de principe par laquelle il se déclare prêt à continuer à subventionner le cabinet de substitution déficitaire de Kehl dans la limite de ses possibilités de financement.

M. SCHERER souligne l'importance de mettre en relation les deux projets de santé en raison de la complémentarité de leurs structures. Il déclare quand adressant des patients au cabinet de substitution de Kehl, la salle de consommation à moindres risques pourrait contribuer à long terme à l'équilibre financier de celui-ci comme prévu initialement. Il se prononce en faveur d'une subvention pour les deux projets et précise clairement que le seul soutien financier de l'Eurodistrict pour le cabinet de Kehl ne sera cependant pas suffisant.

M. Dr. SEUFERT approuve la position de M. SCHERER et insiste sur le lien transfrontalier particulier des deux structures de santé. Le cabinet de substitution de Kehl a été initié selon l'exemple du système des microstructures français et revêt ainsi un caractère pilote dans le Bade-Wurtemberg.

Mme. SEEBERGER demande si, en plus des médecins, les patients seront aussi pris en charge par des travailleurs sociaux et si des personnes bilingues étaient prévues sur place.

M. FELTZ explique le fonctionnement de la salle de consommation à moindres risques. Il souligne que la coopération transfrontalière des deux projets représente un véritable progrès étant donné que les professionnels de santé sont confrontés aux mêmes défis des deux côtés du Rhin en ce qui concerne la lutte contre l'addiction, le protocole de soins suivant cependant des approches différentes en ce qui concerne notamment la délivrance de produits de substitution. Des exemples allemands (comme Francfort) entre autres ont servi de base à la création du centre de consommation à moindres risques.

M. VETRANO se prononce également en faveur du soutien aux deux structures mais se montre moins optimiste que les intervenants précédents en ce qui concerne la situation du cabinet de Kehl. D'après lui, le déficit de 240 000 € du cabinet de Kehl ne pourra pas être couvert par les patients que la structure de Strasbourg pourra lui adresser. Il pense que seule la participation des caisses d'assurance maladie permettra la poursuite à long terme de manière réaliste du cabinet de substitution de Kehl. Il explique que la ville de Kehl maintiendra également son soutien financier au cabinet de Kehl mais que d'autres possibilités de financement devront être étudiées. La délibération lui paraît sur ce point-là formulée de manière trop optimiste.

M. PETRY dit qu'il y a une différence entre un cabinet de substitution et un marathon. Il est bien plus facile d'abandonner un marathon qu'une structure de santé, un engagement financier adéquat devrait de ce fait être également pris à long terme sur une base réaliste. Il attire l'attention sur le fait que la formulation de la délibération était trop vague et qu'il pourrait y avoir une telle pression que l'Eurodistrict devrait s'y tenir malgré une situation budgétaire difficile.

M. SCHERER explique que la formulation de la délibération est imprécise car les négociations entre les différents partenaires sont encore en cours au sujet du règlement et de la répartition futurs du déficit. Il espère des retombées positives pour le cabinet de Kehl grâce à la subvention à la salle de consommation à moindres risques.

Mme SCHREINER souligne que la ville d'Offenburg considère également que le cabinet de substitution de Kehl est nécessaire et elle prévient des conséquences d'une fermeture de la structure.

Mme GRANDERATH salue le soutien aux deux projets et demande pourquoi la somme de 20 000 € qui a été précédemment votée dans le budget 2016 ne figure pas dans le projet de délibération.

Mme KLAFFKE précise que, selon les statuts de l'Eurodistrict, chaque ligne budgétaire devait être une nouvelle fois votée individuellement.

M. SCHERER propose d'intégrer dans la délibération la formulation suivante « C'est pourquoi, le Conseil prévoit une somme pouvant aller jusqu'à 20.000 € par an en cas de besoin pour la subvention du cabinet de substitution ».

M. Dr. SEUFERT ajoute qu'il est difficile de comparer le financement de tels projets en Allemagne et en France et explique que les caisses ne financent pas par exemple la prestation psychologique réalisée par le cabinet de Kehl. Par ailleurs, M. Dr. SEUFERT souligne la contribution avérée du cabinet de Kehl à la réduction de la criminalité liée à l'approvisionnement en drogues.

M. RIES propose de passer au vote.

Le projet est adopté à l'unanimité par le Conseil.

5. Points politiques

5.1. Création d'un parlement de la zone Euro

M. RIES rappelle que ce point avait déjà été abordé lors de la dernière réunion du Conseil en décembre et qu'une reformulation de la déclaration avait été décidée. C'est cette nouvelle version qui est présentée aujourd'hui.

Mme GRANDERATH salue cette nouvelle déclaration et se réjouit de pouvoir envoyer grâce à elle un signal concret du soutien de et à l'Europe.

En lien avec cela, M. CAROLI attire l'attention sur la dégradation de la coopération en Europe concernant les réfugiés. Il remarque que tout le monde s'accorde sur le contenu de la déclaration mais s'interroge sur l'objectif et les compétences d'un tel parlement. Pour lui, il est important de mener une réflexion sur une concordance raisonnable en Europe entre la politique économique et financière et la politique sociale, ainsi que sur la lutte contre les tendances prônant la sortie de l'Europe.

M. RIES propose de passer au vote.

La déclaration est validée par les membres du Conseil à l'unanimité.

6. Points divers

L'équipe du Secrétariat Général distribue un petit questionnaire afin de mieux connaître les souhaits d'information des membres du Conseil concernant les différentes thématiques et pour savoir s'ils sont prêts à participer à des groupes de travail.

M. RIES clôt la séance du Conseil à 11H45.



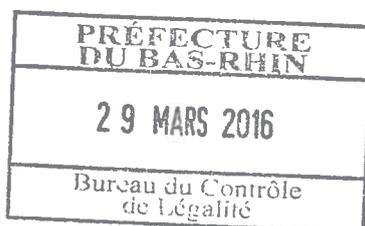
GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
1 parc de l'Etoile
67076 Strasbourg CEDEX

Monsieur le Préfet de la Région Alsace
Préfet du Bas-Rhin
Direction des Elections, des Affaires Juridiques
et des Finances Locales
Bureau des Affaires Juridiques
5, place de la République
67072 Strasbourg Cedex

Strasbourg, 10 mars 2016

BORDEREAU D'ENVOI (Conseil 03/03/16)

Adoption de l'ordre du jour du Bureau du 03 mars 2016	1	Transmis pour contrôle de légalité
Approbation du compte-rendu du Bureau de l'Eurodistrict du 03 Décembre 2015	1	Transmis pour contrôle de légalité
Compte de gestion de 2015	2	Transmis pour contrôle de légalité
Compte administratif de 2015	2	Transmis pour contrôle de légalité
Budget primitif 2016	2	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption du projet « Kilomètre de Solidarité »	1	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption du projet « Entreprises à 360° » INTERREG	3	Transmis pour contrôle de légalité
Projet « Salle de consommation à moindres risques »	2	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption de la résolution « Création d'un Parlement de la Zone Euro »	3	Transmis pour contrôle de légalité



Roland RIES

Président du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

1



Réunion du Conseil 3 mars 2016

Illenauer Festsaal
Illenauer Allee 75
Achern
9h00-12h00

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue du Président

1.1. Constatation du Quorum

Le Quorum est établi.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil pour approbation.

Adopté

1.3. Adoption du compte-rendu du Conseil du 03 décembre 2015

Il est demandé au Bureau d'approuver le compte-rendu du Conseil du 03 décembre 2015

Adopté

2. Budget

2.1. Compte de gestion 2015

Le Président demande au Conseil d'adopter la délibération relative au compte de gestion 2015 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Adopté

2.2. Compte administratif 2015

Le Président demande au Conseil d'approuver le compte administratif 2015 tel que figurant dans les documents annexés. Le compte administratif est adopté à l'unanimité

Adopté

2.3. Budget primitif 2016

Le Président demande au Conseil de valider le budget primitif 2016. Le budget est adopté à l'unanimité.

Adopté

3. Projets propres

3.1. Kilomètre de Solidarité

Il est demandé au Conseil d'approuver la réorientation événementielle du projet « KM Solidarité » ainsi que le budget pour 2016, qui est de 30 000 €.

Adopté

3.2. Projet « Entreprises à 360°- Renforcer le tissu et les échanges économiques transfrontaliers » (INTERREG V – 2016-2018)

Le Président demande au Conseil de valider le projet « Entreprises à 360° - Renforcer le tissu et les échanges économiques transfrontaliers »

Adopté

4. Demandes de subventions

4.1. Information sur les subventions jusqu'à 5 000 € inclus

Le Président informe le Conseil sur les demandes de subvention inférieures à 5 000 € accordées par décision du Président depuis la précédente séance du Conseil.

Pas de vote

4.2. Demande de subvention – salle de consommation à moindres risques

Il est demandé au Conseil de valider la subvention pour le projet « Salle de consommation à moindres risques ».

Adopté

5. Points politique

5.1 Installation d'un parlement dans la zone Euro

Il est demandé au Conseil d'adopter la résolution proposé dans les documents de séance.

Adopté



LE PRESIDENT,

Roland RIES



Réunion du Conseil 3 mars 2016

Illenauer Festsaal
Illenauer Allee 75
Achern
9h00-12h00

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du Président

- 1.1 Constatation du Quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du compte-rendu du Conseil du 03.12.2015

Rapport joint

2. Budget

- 2.1 Compte de gestion de 2015
- 2.2 Compte administratif de 2015
- 2.3 Budget prévisionnel 2016

Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération

3. Projets propres

- 3.1 Kilomètre Solidarité
- 3.2 Projet « entreprises à 360° » (INTERREG V – 2016-2018)

Projet de délibération
Projet de délibération

4. Demandes de subventions

- 4.1 Information sur les subventions jusqu'à 5000 € compris
- 4.2 Salle de consommation à moindres risques

Document ci-joint
Projet de délibération

5. Points politiques

- 5.1 Création d'un Parlement de la Zone Euro

Déclaration

6. Points divers

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

2 9 MARS 2016

PRÉFECTURE
DU BAS-RHIN

2 9 MARS 2016

Bureau du Contrôle
de légalité



Réunion du Conseil

3 décembre 2015

Centre Administratif
Salle des Conseils (1^{er} étage)
STRASBOURG

15H30 – 17H30

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Jacques BAUR, M. Gérard BOUQUET, M. Matthias BRAUN, M. Hermann BURGER, M. Dr. Walter CAROLI, M. Dr. Karl-Heinz DEBACHER, M. Alexandre FELTZ, Mme Camille GANGLOFF, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Willy KEHRET, M. Eric KLETHI, M. Théo KLUMPP, M. Céleste KREYER, M. Jean-Baptiste MATHIEU, M. Bruno METZ, M. Dr. Wolfgang G. MÜLLER, M. Pierre PERRIN, Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, M. Roland RIES, M. Hector SALA, M. René SCHAAL, M. Frank SCHERER, M. Alexander SCHRÖDER, Mme. Sonja SCHUCHTER, M. Eric SCHULTZ, Mme Eveline SEEBERGER, M. Dr. Claus-Dieter SEUFERT, M. Toni VETRANO, Mme Anne-Catherine WEBER, M. Jean-Marc WILLER, M. Willi WUNSCH

Excusés :

M. Dr. Karlheinz BAYER, Mme Nicole DREYER, M. Thorsten ERNY, M. Stéphane FRATACCI, M. Jean-Baptiste GERNET, M. Jürgen GIEßLER, M. Robert HERRMANN, Mme Fabienne KELLER, Mme Brigitte LENTZ-KIEHL, Mme Séverine MAGDELAINE, M. Klaus MUTTACH, M. Jürgen OßWALD, M. Dr. Günther PETRY, Mme Edith SCHREINER, M. Michael WELSCHE

Absents :

M. Klaus JEHLE, M. Pascal MANGIN, M. Denis SCHULTZ

1. Mot de bienvenue du Président

M. RIES souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

La séance du Conseil ayant dû être déplacée de manière impromptue de Achern vers Strasbourg, il annonce que la prochaine réunion du Conseil aura lieu à Achern.

Suite aux terribles attentats à Paris le 13 novembre 2015, M. RIES remercie les membres allemands pour leurs témoignages de solidarité et demande le respect d'une minute de silence commune.

Minute de silence.

1.1. Constatation du quorum

Le quorum étant établi, M. RIES déclare la séance du Conseil officiellement ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3. Approbation du compte-rendu du Conseil du 18 juin 2015

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 18 juin 2015 est adopté.

2. Projets GECT

2.1. Proposition de stratégie pour 2016

Mme KLAFFKE rappelle les grandes lignes de la stratégie 2016 de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau qui ont déjà été présentées en détail lors du séminaire préalable.

Cette stratégie est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

2.2. Projet « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau: vers un marché de l'emploi à 360° » (INTERREG V – 2016-2018)

Mme KLAFFKE présente le projet et souligne qu'il ne s'agit pas d'une simple demande de subvention mais que l'Eurodistrict sera l'un des quatre acteurs principaux du projet.

Mme GRANDERATH fait remarquer qu'il est difficile de prendre une décision étant donné la réception tardive des documents de séance concernant le budget. Elle ne peut donc pas avoir une opinion fondée et de ce fait ne peut pas prendre de décision ; ceci étant valable pour tous les points de l'ordre du jour.

M. MÜLLER dit que le marché de l'emploi commun a toujours été un thème central de l'Eurodistrict et qu'il faut consacrer les moyens financiers appropriés au démarrage de la stratégie. C'est pourquoi il salue le projet et considère qu'il est important et judicieux de prévoir un montant correspondant à l'ordre de grandeur indiqué.

M. RIES remarque qu'il existe une très grande différence entre les offres d'emploi du côté allemand et du côté français. Afin d'atteindre l'objectif d'un marché de l'emploi commun, il faut d'abord effacer ces différences et permettre aux jeunes d'accéder au système du pays voisin. Pour lui, cela est particulièrement vrai pour les quartiers ayant un fort taux de chômage parmi les jeunes. Il salue le fait que le projet soit mené en commun avec des partenaires expérimentés dans ce domaine.

M. BRAUN voit dans cette proposition un projet d'avenir sensé et souhaite avoir plus de précisions quant au financement par INTERREG. Mme KLAFFKE explique le montage financier.

M. MÜLLER se prononce également en faveur de la nécessité d'un marché de l'emploi transfrontalier et se réfère à la responsabilité de l'Eurodistrict dans ce domaine.

M. BOUQUET demande s'il serait possible de financer ce projet entièrement en 2016 et non sur une période de trois ans.

M. RIES dit que comme l'Eurodistrict fait partie des acteurs majeurs du projet, il n'avait pas d'autre choix que de s'engager pour la durée totale de trois ans. Il considère de plus qu'une durée pluriannuelle est appréciée pour la visibilité et le succès du projet.

Mme SEEBERGER soulève la question de l'apprentissage des langues dans les écoles de l'Eurodistrict.

M. RIES déclare que la question du bilinguisme ne concerne effectivement pas seulement le marché de l'emploi mais tout le système dans son ensemble. Il présente rapidement l'apprentissage des langues dans les écoles en Alsace.

On constate un réel besoin de discussion au sein des membres du Conseil sur l'apprentissage des langues et M. RIES propose d'organiser prochainement un débat à part concernant la thématique du bilinguisme sur le territoire de l'Eurodistrict.

M. RIES propose de passer au vote.

Le projet est adopté par le Conseil avec une abstention.

2.3. Projet « Un marché du travail ouvert à 360° » (INTERREG V – 2016-2018)

M. RIES passe la parole à Mme Klaffke pour la présentation du projet.

Mme KLAFFKE résume le projet développé par KiosK Office et souligne que le projet vise des groupes qui n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent dans le domaine de l'entrepreneuriat (entrepreneuriat multiculturel, les femmes entrepreneurs etc.).

M. BRAUN demande s'il s'agit là d'un projet intéressant sur le plan économique. Compte tenu de la situation budgétaire actuelle de l'Eurodistrict, il émet quelques réserves à savoir si le financement du projet ne pouvait pas être repoussé au-delà de 2016. Cependant, en cas de vote, ceci devrait également être communiqué aux partenaires du projet. Il se prononce pour un budget de l'Eurodistrict à moyen terme nécessaire selon lui pour les prochains votes de financements de projets à plus long terme et demande de ce fait le report de la décision définitive en ce qui concerne le projet 2.3. D'autre part, M. BRAUN trouve l'autre projet INTERREG (voir point 2.2) plus urgent, il était donc bon de statuer sur ce point.

Mme KLAFFKE confirme que le projet ne présente pas d'urgence particulière.

M. RIES propose aux membres du Conseil de valider le report du vote définitif du projet et que Mme KLAFFKE prépare un budget pluriannuel pour le Conseil du 3 mars 2016.

Le Conseil se prononce à l'unanimité en faveur de ce report et de la préparation d'un budget pluriannuel.

3. Rapport sur les projets en cours

M. RIES présente rapidement les projets puis passe la parole à Mme MARKL-HUMMEL pour plus de précisions.

3.1. Etude de transport

Mme MARKL-HUMMEL informe sur le groupe d'experts « Mobilité » qui ont classé les 17 recommandations présentées par TTK lors de l'étude de transport en mars dans trois catégories de faisabilité (voir en annexe la proposition de délibération) :

A – Projets réalisables

B – Projets nécessitant une évaluation complémentaire

C – Projets actuellement non réalisables

Elle explique que les membres du Conseil ne doivent pas prendre de mesures concrètes mais uniquement définir, dans un premier temps, la marche à suivre du groupe d'experts « Mobilité ».

M. WILLER fait remarquer que concernant la mesure M17 «Créer un pont au niveau Erstein/Lahr», il n'y avait actuellement pas de nouvelle étude de faisabilité faite par le GLCT Vis-à-Vis. Il pense que l'Eurodistrict devrait soutenir la réalisation d'une nouvelle étude.

Mme GRANDERATH rappelle que la construction de ce pont est très critiquée du côté allemand car le flux de circulation généré par un pont (par ex. les camions) est un point très sensible dont il faut tenir compte.

M. SCHERER se dit favorable au principe d'un cofinancement par l'Eurodistrict de mesures dans le domaine du transport et défend le procédé actuel : prioriser et voter des mesures en se basant sur des études examinant les flux de circulation au sein de l'Eurodistrict.

Afin de ne pas définir prématurément des axes d'orientation, il propose de modifier la délibération en précisant que l'Eurodistrict ne financera pas seul, ni toutes les mesures.

Mme GRANDERATH demande d'inclure l'idée d'une étude de faisabilité d'un projet pilote pour la prolongation de la ligne de bus 106 (de Schweighausen / Seelbach via Lahr jusqu'à Meißenheim, de Meißenheim jusqu'à Erstein) dans la catégorie B et d'étudier la possibilité d'un cofinancement par l'Eurodistrict. Pour la mesure M15 (Evaluation de l'introduction d'un titre de transport unique pour tous les transports publics dans l'Eurodistrict élargi), elle ne souhaite pas prendre une décision définitive par manque de données de référence suffisantes à ce jour sur les perspectives de développement.

M. RIES rappelle que seule la classification des mesures en catégories A, B et C doit être approuvée.

La classification proposée est approuvée par le Conseil et les modifications demandées sont intégrées dans le projet de délibération.

3.2. Signature de la convention Baal Novo

M. RIES informe le Conseil des festivités ayant eu lieu lors de l'inauguration du nouveau nom « BAAL Novo – Théâtre Eurodistrict » et de la signature de la convention avec le porteur de projet.

4. Budget

4.1. Clôture 2015

M. RIES donne la parole à Mme KLAFFKE.

Mme KLAFFKE explique au Conseil les modifications apportées à la présentation sous forme d'une nouvelle répartition des postes, modifications nécessaires pour une clôture de budget 2015 correcte et devant être validées.

Le Conseil valide les modifications avec une abstention.

4.2. Budget 2016 : Débat d'Orientation Budgétaire

M. RIES rappelle qu'il s'agit d'une première discussion portant sur le budget prévisionnel 2016 de l'Eurodistrict avec comme principal objectif, l'information des membres du Conseil. Le débat budgétaire avec vote aura lieu lors de la prochaine réunion du Conseil en mars 2016.

Mme KLAFFKE présente au Conseil la proposition de budget 2016.

Compte tenu des économies prévues, M. SEUFERT souhaite le maintien des 50.000 € prévus pour la salle de consommation à moindre risque. Il rappelle qu'il s'agit là d'un deuxième pas vers le traitement transfrontalier de la consommation de drogues dans

l'Eurodistrict. Le premier pas était la création d'un cabinet de substitution à Kehl. Le but de ce projet dans le sens de « harm reduction » est la diminution des infections par le VIH dans notre région grâce à l'existence d'une salle de consommation protégée et en fin de compte l'intégration des consommateurs dans un circuit de substitution réglementé. M. SEUFERT voit un avantage pour le côté allemand dans la mesure où 10% à 20% des consommateurs viennent de l'Ortenau et peuvent être contactés dans un premier temps sur le sol français pour être soignés et ensuite réintégrés dans le circuit de substitution de l'Ortenau. De plus, M. SEUFERT précise que le projet rencontre un accueil très favorable auprès des experts socio-médicaux de l'Ortenau.

M. RIES précise que ce projet ne devra être voté que dans le cadre du débat budgétaire en mars 2016.

M. FELTZ considère également le cabinet de substitution comme un premier pas et la salle de consommation à moindre risque comme la suite logique d'un projet transfrontalier et souligne la complémentarité des deux structures (Strasbourg : accueil et réorientation, Kehl : accompagnement dans le processus de substitution). Il souligne que la salle de consommation à moindre risque est une nouveauté en France dont l'importance politique serait accrue de par la dimension transfrontalière ; ceci d'autant plus qu'il s'agirait du premier projet transfrontalier de ce type au monde.

M. SCHERER dit qu'il s'agit d'un bon début qui nécessite des travaux préparatoires approfondis avec les services sociaux concernés de l'Ortenau. De plus, selon lui, il ne faut pas perdre de vue la poursuite du financement du cabinet existant à Kehl, financement qu'il faut définir avant tout investissement dans un nouveau projet.

Mme BARSEGHIAN s'étonne de ne voir dans le budget 2016 que 2.000 € pour la thématique « Environnement ». Elle comprend la situation financière de l'Eurodistrict mais considère la somme prévue pour une thématique aussi importante que l'environnement comme irréaliste.

Mme KLAFFKE explique que, pour la thématique « Environnement », 2016 est plutôt conçue comme une phase de réflexion, des projets concernant l'environnement avec un budget éventuellement plus important n'étant concrétisés qu'en 2017.

M. SCHERER demande pourquoi les forums citoyens, une pratique ayant fait ses preuves et qui avait été choisie compte tenu du coût de participation, devaient être abandonnés. Il souligne l'importance vitale du dialogue avec les concitoyens et plaide pour le maintien des forums citoyens. Il faudrait plutôt réfléchir à un autre objectif. Les citoyens pourraient par exemple lors d'un forum être consultés sur la priorisation thématique des quatre domaines d'intervention prioritaires de l'Eurodistrict.

Mme KLAFFKE précise qu'il ne s'agit pas d'une suppression mais plus précisément d'une restructuration des forums citoyens.

Vu le faible nombre de participants allemands, Mme GRANDERATH pose la question de la nécessité du financement du marathon avec la somme conséquente de 37.000 €.

M. SCHAAL rappelle que, suite au problème du certificat médical obligatoire du côté français, il avait déjà demandé si le marathon y compris l'inscription de tous les participants ne pouvait pas être organisé du côté allemand afin de contourner cette obligation du certificat médical, inutile à ces yeux.

M. FELTZ explique qu'une modification (dans le sens d'un assouplissement) de cette directive est en cours mais qu'il ne fallait toutefois pas espérer une décision officielle de sitôt.

Mme KLAFFKE confirme que, dans le cadre de l'organisation du marathon, des contacts concernant le problème du certificat médical sont en cours.

M. RIES constate qu'une première discussion budgétaire a eu lieu et que le débat budgétaire en tant que tel suivra lors de la prochaine séance du Conseil en mars 2016.

5. Fonctionnement du GECT

5.1. Equipe du Secrétariat Général

Mme KLAFFKE présente rapidement les nouveaux collaborateurs du Secrétariat Général et annonce que l'équipe sera au complet à partir de janvier 2016.

5.2. Délégation de signature

Mme KLAFFKE explique qu'il ne s'agit pas de définir de nouveaux critères de subventions mais uniquement d'approuver deux légères modifications dans la proposition de délibération. Le Conseil est sollicité pour valider la délégation donnée au Président pour signer les futures demandes de subventions allant jusqu'à 5.000 € inclus, cette délégation étant également valable pour le fonds du bilinguisme.

Les modifications sont adoptées par le Conseil à l'unanimité.

6. Points politiques

6.1. Echanges sur l'accueil des réfugiés

M. RIES dit que l'Eurodistrict devrait considérer qu'il est de son devoir de s'engager sur son territoire aux côtés des communes en ce qui concerne l'accueil des réfugiés. Pour cela, la mise en place d'un fonds de soutien aux enfants réfugiés est prévue sur l'initiative du Bureau.

Mme KLAFFKE explique qu'avec une dotation de 30.000 € pour le fonds de soutien, 2016 est envisagée comme une phase de test et les critères du fonds sont de ce fait volontairement larges. La mise en œuvre du fonds va démarrer par un appel à projets.

M. VETRANO salue la bonne intention du fonds mais considère cependant le signal politique donné comme prématuré. Pour lui, l'Eurodistrict doit jouer un rôle de soutien de projets concrets pour l'intégration de réfugiés qui vont rester de manière durable sur le territoire de l'Eurodistrict. Il demande la prise en compte de ce point dans les critères.

M. SCHERER attire l'attention sur la différence entre l'accueil des réfugiés et l'intégration durable des réfugiés et se prononce également en faveur d'une limitation au dernier groupe. Il propose que le fonds puisse dans un premier temps être relativement ouvert mais que la priorité soit donnée aux projets d'intégration si le nombre de demandes excède les fonds disponibles.

M. RIES explique la différence faite en français entre "demandeur d'asile" et "réfugié".

En prenant l'exemple des enfants roms près de l'aéroport de Lahr, Mme GRANDERATH se dit pour le soutien également d'enfants qui ne peuvent pas rester à long terme dans l'Eurodistrict. L'Eurodistrict devrait aussi dans ce cas-là faire preuve de bonté. Pour elle, il ne faut pas définir de restrictions dans un premier temps mais attendre de voir quels sont les besoins de la population par le biais des demandes adressées à l'Eurodistrict.

Le fonds de soutien aux enfants réfugiés et ses critères sont adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil.

6.2. Création d'un Parlement dans la zone Euro

M. RIES explique qu'il s'agit d'une proposition du Président, M. HOLLANDE, et du Ministre, M. MACRON, d'un Parlement qui soutiendrait l'Eurodistrict.

Mme GRANDERATH salue la bonne intention de l'orientation de la proposition de déclaration. Si un tel Parlement devait voir le jour, l'Eurodistrict ne pourrait que se prononcer en faveur d'un siège à Strasbourg mais ne pourrait pas l'imposer. Elle demande une révision du texte en ce sens et le report du vote de la délibération à mars 2016. D'autre part, elle demande l'envoi du courrier dont il est question dans la déclaration aux membres du Conseil.

Pour M. SCHERER un vote unanime de l'Eurodistrict en faveur d'un siège souhaité à Strasbourg est important sans pour autant abandonner le siège du Parlement Européen.

M. RIES demande de ne pas faire du report de vote une habitude.

Le vote de la déclaration est reporté à la prochaine séance du Conseil en mars 2016.

7. Divers

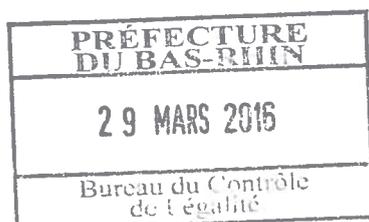
Il n'y a pas d'autres points à aborder.

M. RIES clôt la séance du Conseil à 18H15.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

29 MARS 2016

Roland RIES
Président du GECT Eurodistrict
Strasbourg-Ortenau



Document de séance n° 2.1/1/2016

Vorlage Nr. 2.1/1/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung des Eurodistrikts 1 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 03.03.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte(r) Anika KLAFFKE	

Point n°2.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Approbation du compte de gestion 2015 / Annahme des Jahresabschlusses 2015

Le Receveur des Finances a présenté le compte de gestion de l'exercice 2015 de l'Eurodistrict.

Le compte de gestion est l'ensemble des documents justifiant et résumant la totalité des opérations exécutées, sous sa responsabilité, par un comptable public dans le cadre de sa gestion financière d'une collectivité locale.

Ces documents ont été comparés avec les documents comptables tenus par l'ordonnateur. Ils sont identiques.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil
après en avoir délibéré*

*Vu les comptes rendus par
M. Pierre DANJOIE, Receveur des Finances du 1^{er} janvier au 31 août 2015 et
M. Bertrand LANOTTE, Receveur des Finances du 1^{er} sept. au 31 décembre 2015
de leurs recettes et dépenses.*

*Vu le budget primitif de 2015
constate,*

statuant sur les opérations de l'exercice 2015, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes, que les opérations effectuées pendant la gestion 2015 se présentent comme suit :

Der Kämmerer legte den Jahresabschluss 2015 des Eurodistrikts dar.

Der Jahresabschluss, durch einen öffentlichen Buchhalter im Rahmen des Finanzmanagements einer Gebietskörperschaft verfasst, stellt den Gesamtumfang der Nachweise sowie eine Aufstellung aller unter seiner Verantwortung durchgeführten Transaktionen dar.

Diese Dokumente wurden mit der vom Anweisungsbefugten geführten Buchhaltung verglichen. Die Dokumente sind identisch.

Ich möchte Sie bitten, nachfolgenden Beschlusssentwurf anzunehmen:

Nach Beratung und

*angesichts der von
Herrn Pierre DANJOIE, Kämmerer vom
1. Januar 2015 bis 31. August 2015 und
Herrn Bertrand LANOTTE, Kämmerer vom
1. September bis 31. Dezember 2015,
vorgelegten Abschlüsse und der Einnahmen
und Ausgaben*

*sowie auf der Grundlage des Haushaltplans
2015 stellt der Rat*

bezüglich der Transaktionen des Geschäftsjahres 2015 und vorbehaltlich der Regulierung und Bereinigung der Rechnung durch die oberste Kontrollinstanz, den „Juge des comptes“, für die Buchhaltung 2015 Folgendes fest:

Compte de l'Eurodistrict / Betriebsabschluss des Eurodistrikts

Section d'investissement / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt

	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen
Mandats émis :		
Getätigte	5.109,48	35.257,20
Anweisungen:		
		Résultat de l'exercice :
		Ergebnis des
		Geschäftsjahres: 30.147,72

Section de fonctionnement / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt

	Dépenses / Ausgaben	Recettes / Einnahmen
Mandats émis :		
Getätigte	946.206,21	1 065.315,14
Anweisungen:		
		Résultat de l'exercice :
		Ergebnis des
		Geschäftsjahres: 119.108,93

TOTAL DE L'EXERCICE / GESAMTERGEBNIS DES GESCHÄFTSJAHRES : 149.256,65

Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

29 MARS 2016

PRÉFECTURE
DU BAS-RHIN

29 MARS 2016

Bureau du Contrôle
de Légalité

067058

TRES. STRASBOURG MUNALE ET EUROM

50000 GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

ORIGINE DU DOCUMENT : violette.pfaadt

Libellé du poste comptable : TRES. STRASBOURG MUNA

Budget collectivité : GECT EURODISTRICT STBG ORTEN

Filtre : Edition Provisoire : 1

Filtre : A Viser : 0

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

TRÉSOR PUBLIC

TRES. STRASBOURG MUNALE ET EUROMTPLE

N° CODIQUE 067058

Date d'édition : 12/02/2016

IDENTIFIANT BUDGET 50000

N° de SIRET 20002417200013

GECT EURODISTRICT STBG ORTENA
BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2015

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Bertrand LANOTTE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/09/2015 AU 12/02/2016

M Pierre DANJOIE

DU 01/01/2015 AU 31/08/2015



N° CODIQUE 067058
 TRES. STRASBOURG MUNALE ET EUROM
 Date d'édition : 12/02/2016
 L4.0.009.019

Population : 480894
 Nomenclature M14 100 000 h
 Voté par Nature avec ref. fonct.
 Exercice 2015

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	33
1 Balance des comptes	Etat III-1 34
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 46
4EME PARTIE : Page des signatures	47

SITUATION PATRIMONIALE

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	17,32	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	93,27
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau	526,12
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	119,11
Autres immobilisations corporelles	30,82	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	30,82	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	48,14	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	738,50
Créances	569,69	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	179,14	Fournisseurs	35,00
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	748,83	Total dettes à court terme	35,00
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	35,00
		Comptes de régularisations	23,47
TOTAL ACTIF	796,97	TOTAL PASSIF	796,97

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU
BILAN (en Euros)

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
Production autre que terrains	0,00	0,00	0,00	88 671,83
Production autre que terrains				
Autres stocks				
Redevables et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	88 671,83
Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
Créances sur l'Etat et collec publiques	569 669,97	0,00	569 669,97	0,00
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	24,00	0,00	24,00	0,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	179 135,32	0,00	179 135,32	505 021,89
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	748 829,29	0,00	748 829,29	593 693,72

ACTIF

CIRCULANT

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

BILAN (en Euros)

	PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	23 471,79	8 702,79
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	23 471,79	8 702,79
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	796 970,11	671 991,38

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	1 065,29	987,97
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 065,29	987,97
Traitements, salaires, charges sociales	173,71	237,47
Achats et charges externes	247,44	352,92
Participations et interventions	487,63	442,03
Dotations aux amortissements et provisions	35,26	21,63
Autres charges	2,14	4,25
Charges courantes non financières	946,18	1 058,29
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	119,11	-70,32
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	119,11	-70,32
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	119,11	-70,32

COMPTE DE RÉSULTAT 1

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Travaux en régie		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	1 065 291,14	987 972,80
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	1 065 291,14	987 972,80
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	98 236,30	123 926,38
Charges sociales	75 478,60	113 540,98
Achats et charges externes	247 441,89	352 915,46
Impôts et taxes	2 140,52	4 115,87
Dotations amortissements des immob	35 257,20	21 629,00
Dot amort sur charges à répartir		

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

COMPTE DE RÉSULTAT 1

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges		138,30
Contingents et participations		
Subventions	487 627,70	442 025,25
TOTAL II	946 182,21	1 058 291,24
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	119 108,93	-70 318,44
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RÉSULTAT 1

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	119 108,93	-70 318,44
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalisés(négatives)repr cpte résultat		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg except op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalisés(positives)transf à investist		
Charg except op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

COMPTE DE RÉSULTAT 1

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 065 291,14	987 972,80
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	946 182,21	1 058 291,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	119 108,93	-70 318,44

ANNEXE

EXECUTION BUDGETAIRE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	55 000,00	1 610 000,00	1 665 000,00
Titres de recettes émis (b)	35 257,20	1 065 315,14	1 100 572,34
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	35 257,20	1 065 315,14	1 100 572,34
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	55 000,00	1 610 000,00	1 665 000,00
Mandats émis (f)	5 109,48	1 022 779,36	1 027 888,84
Annulations de mandats (g)	0,00	76 573,15	76 573,15
Dépenses nettes (h = f - g)	5 109,48	946 206,21	951 315,69
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	30 147,72	119 108,93	149 256,65
(h - d) Déficit			

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement	14 981,65	0,00	30 147,72	0,00	45 129,37
Fonctionnement	526 121,20	0,00	119 108,93	0,00	645 230,13
TOTAL I	541 102,85	0,00	149 256,65	0,00	690 359,50
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	541 102,85	0,00	149 256,65	0,00	690 359,50

50000 GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
60623	Achats non stockés d'alimentation	8 003,21	3 406,12	4 597,09
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	389,13		389,13
6064	Achats non stockés de fournitures admini	5 580,13		5 580,13
6068	Achats non stockés d'autres matières et	1 095,02		1 095,02
6132	Services extérieurs - locations immobili	19 193,67		19 193,67
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	12 372,12		12 372,12
614	Services extérieurs - charges locatives	11 039,09		11 039,09
6156	Services extérieurs - maintenance	17 421,60		17 421,60
616	Primes d'assurance	524,87		524,87
6182	Services extérieurs - divers - documenta	1 163,12		1 163,12
6184	Services extérieurs - divers - versement	2 410,00		2 410,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	58 717,83		58 717,83
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	15 960,90		15 960,90
6231	Publicité publications relations publicu	9 669,36		9 669,36
6233	Publicité publications relations publicu	29 750,00		29 750,00
6236	Publicité publications relations publicu	5 889,04		5 889,04
6238	Publicité publications relations publicu	2 545,70		2 545,70
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	88,40		88,40
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	612,90		612,90
6261	Frais d'affranchissement	206,74		206,74

50000 GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	211 277,46	3 406,12	207 871,34
6218	Autre personnel extérieur au service	39 594,55		39 594,55
6336	Cotisation au centre national et au cent	5 261,52	3 121,00	2 140,52
64131	Personnel non titulaire - rémunération	137 834,33	39 598,03	98 236,30
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	88 742,50	25 072,00	63 670,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	17 070,34	5 376,00	11 694,34
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	113,76		113,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	288 617,00	73 167,03	215 449,97
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	487 627,70		487 627,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	487 627,70		487 627,70
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	987 522,16	76 573,15	910 949,01
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	35 257,20		35 257,20
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	35 257,20		35 257,20
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	35 257,20		35 257,20
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 022 779,36	76 573,15	946 206,21

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS



50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		93 270,19						93 270,19		93 270,19
	Sous Total compte 106		93 270,19						93 270,19		93 270,19
	Sous Total compte 10		93 270,19						93 270,19		93 270,19
110	Report à nouveau solde créditeur			70 318,44				70 318,44	596 439,64		526 121,20
	Sous Total compte 11		596 439,64	70 318,44				70 318,44	596 439,64		526 121,20
12	Résultat exercice excéd déficit	70 318,44			70 318,44			70 318,44	70 318,44		0,00
	Sous Total compte 12	70 318,44			70 318,44			70 318,44	70 318,44		0,00
	Total classe I	70 318,44	689 709,83	70 318,44	70 318,44			140 636,88	760 028,27	0,00	619 391,39
20422	Bâtiments et installations	18 000,00						18 000,00	18 000,00		18 000,00
	Sous Total compte 2042	18 000,00						18 000,00	18 000,00		18 000,00
	Sous Total compte 204	18 000,00						18 000,00	18 000,00		18 000,00
2051	Concessions et droits similaires	40 116,06						40 116,06	40 116,06		40 116,06
	Sous Total compte 205	40 116,06						40 116,06	40 116,06		40 116,06

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20	58 116,06						58 116,06		58 116,06	
2183	Mat bureau mat informatique	72 652,46				1 377,94		74 030,40		74 030,40	
2184	Mobilier	22 437,04						22 437,04		22 437,04	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 298,80				3 731,54		7 030,34		7 030,34	
	Sous Total compte 218	98 388,30				5 109,48		103 497,78		103 497,78	
	Sous Total compte 21	98 388,30				5 109,48		103 497,78		103 497,78	
280422	Bâtiments et installations	4 800,00						4 800,00		4 800,00	
	Sous Total compte 28042	4 800,00						4 800,00		4 800,00	
	Sous Total compte 2804	4 800,00						4 800,00		4 800,00	
28051	Concessions et droits similaires	24 690,06						24 690,06		24 690,06	
	Sous Total compte 2805	24 690,06						24 690,06		24 690,06	
	Sous Total compte 280	29 490,06				11 310,00		40 800,06		40 800,06	
28183	Mat bureau mat informatique	39 412,09						39 412,09		39 412,09	
						20 748,32		60 160,41		60 160,41	

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28184	Mobilier		8 889,79				2 708,00		11 597,79		11 597,79
28188	Amort autres immobilisations corporelles		423,88				490,88		914,76		914,76
	Sous Total compte 2818	48 725,76				23 947,20			72 672,96		72 672,96
	Sous Total compte 281	48 725,76				23 947,20			72 672,96		72 672,96
	Sous Total compte 28	78 215,82				35 257,20			113 473,02		113 473,02
	Total classe 2	156 504,36 78 215,82				5 109,48 35 257,20		161 613,84 113 473,02	161 613,84 113 473,02		161 613,84 113 473,02
4011	Fournisseurs		10 328,20	221 502,06 211 173,86				221 502,06 221 502,06			0,00
	Sous Total compte 401	10 328,20		221 502,06 211 173,86				221 502,06 221 502,06			0,00
4041	Fournis immob			5 109,48 5 109,48				5 109,48 5 109,48			0,00
	Sous Total compte 404			5 109,48 5 109,48				5 109,48 5 109,48			0,00
408	Fournis factures non parvenues			34 998,00				34 998,00			34 998,00
40971	Fournis autres avoirs amiable			24,00				24,00		24,00	
	Sous Total compte 4097			24,00				24,00		24,00	

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 409			24,00				24,00		24,00	
	Sous Total compte 40	10 328,20		226 635,54	251 281,34			226 635,54	261 609,54		34 974,00
4111	Redevables - amiable	88 671,83			88 671,83			88 671,83	88 671,83		0,00
	Sous Total compte 411	88 671,83			88 671,83			88 671,83	88 671,83		0,00
	Sous Total compte 41	88 671,83			88 671,83			88 671,83	88 671,83		0,00
421	Personnel - rémunérations dues			137 834,33	137 834,33			137 834,33	137 834,33		0,00
	Sous Total compte 42			137 834,33	137 834,33			137 834,33	137 834,33		0,00
431	Sécurité sociale			95 961,05	95 961,05			95 961,05	95 961,05		0,00
437	Autres organismes sociaux			9 851,79	9 851,79			9 851,79	9 851,79		0,00
4386	Organismes soc - autres charges à payer	30 448,00		30 448,00				30 448,00	30 448,00		0,00
	Sous Total compte 438	30 448,00		30 448,00				30 448,00	30 448,00		0,00
	Sous Total compte 43	30 448,00		136 260,84	105 812,84			136 260,84	136 260,84		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			850 000,00	821 899,00			850 000,00	821 899,00	28 101,00	

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			367 655,00				367 655,00		367 655,00	
	Sous Total compte 441			1 217 655,00 821 899,00				1 217 655,00 821 899,00		395 756,00	
44311	Opér particul avec Etat dépenses			39 594,55 39 594,55				39 594,55 39 594,55			0,00
	Sous Total compte 4431			39 594,55 39 594,55				39 594,55 39 594,55			0,00
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			5 261,52 5 261,52				5 261,52 5 261,52			0,00
4486	Etat - autres charges à payer		3 121,00	3 121,00				3 121,00 3 121,00			0,00
4487	Etat - produits à recevoir			173 913,97				173 913,97		173 913,97	
	Sous Total compte 448		3 121,00	177 034,97				177 034,97 3 121,00		173 913,97	
	Sous Total compte 44		3 121,00	1 439 546,04 866 755,07				1 439 546,04 869 876,07		569 669,97	
46711	Autres comptes créditeurs			452 831,86 452 831,86				452 831,86 452 831,86			0,00
	Sous Total compte 4671			452 831,86 452 831,86				452 831,86 452 831,86			0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			74 781,48 74 781,48				74 781,48 74 781,48			0,00

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4672			74 781,48	74 781,48			74 781,48	74 781,48		0,00
	Sous Total compte 467			527 613,34	527 613,34			527 613,34	527 613,34		0,00
	Sous Total compte 46			527 613,34	527 613,34			527 613,34	527 613,34		0,00
4712	Virements réimputés			364,50	364,50			364,50	364,50		0,00
47134	Raet : subv			55 121,17	69 890,17			55 121,17	69 890,17		14 769,00
47138	Raet : autres		8 702,79	47 685,37	47 685,37			47 685,37	56 388,16		8 702,79
	Sous Total compte 4713		8 702,79	102 806,54	117 575,54			102 806,54	126 278,33		23 471,79
4718	Autres recettes à régulariser			88 671,83	88 671,83			88 671,83	88 671,83		0,00
	Sous Total compte 471		8 702,79	191 842,87	206 611,87			191 842,87	215 314,66		23 471,79
4728	DACR - autres dépenses à régul	9,12		20 058,28	20 067,40			20 067,40	20 067,40		0,00
	Sous Total compte 472	9,12		20 058,28	20 067,40			20 067,40	20 067,40		0,00
	Sous Total compte 47	9,12	8 702,79	211 901,15	226 679,27			211 910,27	235 382,06		23 471,79
	Total classe 4	88 680,95	52 599,99	2 679 791,24	2 204 648,02			2 768 472,19	2 257 248,01	569 693,97	58 469,79

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au trésor	505 021,89		622 884,82 948 771,39				1 127 906,71 948 771,39		179 135,32	
	Sous Total compte 51	505 021,89		622 884,82 948 771,39				1 127 906,71 948 771,39		179 135,32	
580	Opérations d'ordre budgétaires			35 257,20	35 257,20			35 257,20			0,00
	Sous Total compte 58			35 257,20	35 257,20			35 257,20			0,00
	Total classe 5	505 021,89		658 142,02 984 028,59				1 163 163,91 984 028,59		179 135,32	0,00
60623	Achts non stkés d'aliment					8 003,21	3 406,12	8 003,21	3 406,12	4 597,09	
	Sous Total compte 6062					8 003,21	3 406,12	8 003,21	3 406,12	4 597,09	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					389,13		389,13		389,13	
	Sous Total compte 6063					389,13		389,13		389,13	
6064	Achts non stkés fournit admin					5 580,13		5 580,13		5 580,13	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					1 095,02		1 095,02		1 095,02	
	Sous Total compte 606					15 067,49 3 406,12		15 067,49 3 406,12		11 661,37	
6091	Rrro achats stockés mat prem fournitures						24,00		24,00		24,00

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 609						24,00		24,00		24,00
	Sous Total compte 60					15 067,49	3 430,12	15 067,49	3 430,12	11 637,37	
6132	Locations immobilières					19 193,67		19 193,67		19 193,67	
6135	Locations mobilières					12 372,12		12 372,12		12 372,12	
	Sous Total compte 613					31 565,79		31 565,79		31 565,79	
614	Charges locatives et de copropriété					11 039,09		11 039,09		11 039,09	
6156	Maintenance					17 421,60		17 421,60		17 421,60	
	Sous Total compte 615					17 421,60		17 421,60		17 421,60	
616	Primes d'assurance					524,87		524,87		524,87	
6182	Divers doc générale et technique					1 163,12		1 163,12		1 163,12	
6184	Divers versé à organismes formation					2 410,00		2 410,00		2 410,00	
	Sous Total compte 618					3 573,12		3 573,12		3 573,12	
	Sous Total compte 61					64 124,47		64 124,47		64 124,47	

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6218	Autre personnel extérieur au service					39 594,55		39 594,55		39 594,55	
	Sous Total compte 621					39 594,55		39 594,55		39 594,55	
6226	Rému intermédiés honoraires					58 717,83		58 717,83		58 717,83	
6228	Rému intermédiés honoraires divers					15 960,90		15 960,90		15 960,90	
	Sous Total compte 622					74 678,73		74 678,73		74 678,73	
6231	Pub public relat publi annonces insert					9 669,36		9 669,36		9 669,36	
6233	Pub public relat publi foires expositions					29 750,00		29 750,00		29 750,00	
6236	Pub public relat publi catalog imprimés					5 889,04		5 889,04		5 889,04	
6238	Pub public relat publi divers					2 545,70		2 545,70		2 545,70	
	Sous Total compte 623					47 854,10		47 854,10		47 854,10	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					88,40		88,40		88,40	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					612,90		612,90		612,90	
	Sous Total compte 625					701,30		701,30		701,30	

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6261	Frais d'affranchissement					206,74		206,74		206,74	
6262	Frais de télécommunications					3 355,07		3 355,07		3 355,07	
	Sous Total compte 626					3 561,81		3 561,81		3 561,81	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					15,20		15,20		15,20	
6281	Aut serv extér concours divers					5 248,00		5 248,00		5 248,00	
62878	Rembst frais à autres organismes					26,36		26,36		26,36	
	Sous Total compte 6287					26,36		26,36		26,36	
	Sous Total compte 628					5 274,36		5 274,36		5 274,36	
	Sous Total compte 62					171 680,05		171 680,05		171 680,05	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					5 261,52	3 121,00	5 261,52	3 121,00	2 140,52	
	Sous Total compte 633					5 261,52	3 121,00	5 261,52	3 121,00	2 140,52	
	Sous Total compte 63					5 261,52	3 121,00	5 261,52	3 121,00	2 140,52	
64131	Persel non titulaire - rémunération					137 834,33	39 598,03	137 834,33	39 598,03	98 236,30	

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6413					137 834,33	39 598,03	137 834,33	39 598,03	98 236,30	
	Sous Total compte 641					137 834,33	39 598,03	137 834,33	39 598,03	98 236,30	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					88 742,50	25 072,00	88 742,50	25 072,00	63 670,50	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					17 070,34	5 376,00	17 070,34	5 376,00	11 694,34	
	Sous Total compte 645					105 812,84	30 448,00	105 812,84	30 448,00	75 364,84	
6475	Autres charges sociales médecine travail					113,76		113,76		113,76	
	Sous Total compte 647					113,76		113,76		113,76	
	Sous Total compte 64					243 760,93	70 046,03	243 760,93	70 046,03	173 714,90	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					487 627,70		487 627,70		487 627,70	
	Sous Total compte 657					487 627,70		487 627,70		487 627,70	
	Sous Total compte 65					487 627,70		487 627,70		487 627,70	
6811	DA - immob					35 257,20		35 257,20		35 257,20	
	Sous Total compte 681					35 257,20		35 257,20		35 257,20	

50000 - GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2015

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 68					35 257,20		35 257,20		35 257,20	
	Total classe 6					1 022 779,36	76 597,15	1 022 779,36	76 597,15	946 206,21	24,00
74758	Participation - autres groupements					850 000,00		850 000,00		850 000,00	
	Sous Total compte 7475					850 000,00		850 000,00		850 000,00	
7477	Participations - budget com fonds struct										
	Sous Total compte 747					215 291,14		215 291,14		215 291,14	
	Sous Total compte 74					1 065 291,14		1 065 291,14		1 065 291,14	
	Sous Total compte 74					1 065 291,14		1 065 291,14		1 065 291,14	
	Total classe 7					1 065 291,14		1 065 291,14		0,00	1 065 291,14
	Total général	820 525,64	820 525,64	3 408 251,70	3 258 995,05	1 027 888,84	1 177 145,49	5 256 666,18	5 256 666,18	1 856 649,34	1 856 649,34

50000 GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

PAGE DES SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

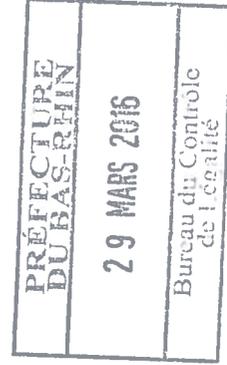
À _____, le _____,

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU pendant l'année 2015 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____,

Vu par *le président de l'Euordistrict Strasbourg-Ortenau* qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *03 Mars 2016* par l'organe délibérant.



À *STRASBOURG*, le _____,

Roland RIES
Président du GECT Eurodistrict
Strasbourg-Ortenau

067058

TRES. STRASBOURG MUNALE ET EUROM

50000 GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Nombre de pages : 47

FIN DE DOCUMENT

Document de séance n° 2.2/1/2016
Vorlage Nr. ° 2.2/1/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung des Eurodistrikts 1 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 03.03.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte(r) Anika KLAFFKE/Noëlle HERTAUT	

Point n° 2.2 de l'ordre du jour / Punkt 2.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Approbation du compte administratif pour l'exercice 2015 / Annahme der Jahresrechnung 2015

I. Rapport / Sachverhalt:

Alors que le compte de gestion retrace les opérations (dépenses et recettes) effectuées par le comptable public, le compte administratif reprend l'ensemble des opérations (mandats et titres) réalisées par l'ordonnateur (le Président de l'Eurodistrict).

Ce document a été établi sur la base des budgets et des pièces comptables de l'ordonnateur. Les résultats sont conformes au compte de gestion présenté par le Receveur des Finances.

Je vous soumetts, à des fins d'approbation, le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2015.

Les dépenses de fonctionnement 2015 se sont élevées à 946 206,21 € dont :

- 303 256 € de fonctionnement de la structure (frais de personnels, séances institutionnelles, communication relations publiques)
- 485 787 € de dépenses pour la mise en œuvre de projets.
- 121 906 € de subventions dans le cadre du fond Micro-projets.

Les dotations aux amortissements représentent 35 257 €, les dépenses en investissements étant de 5 109 €.

Während der Jahresabschluss (compte de gestion) die vom öffentlichen Buchhalter getätigten Transaktionen darlegt (Ausgaben und Einnahmen), weist die Jahresrechnung (compte administratif) sämtliche Transaktionen (Anweisungen und Titel) aus, die vom Anweisungsbefugten (dem Vorsitzenden des Eurodistrikts) vorgenommen worden sind.

Das vorliegende Dokument wurde anhand der Haushalte und der Buchhaltungsunterlagen des Anweisungsbefugten erstellt. Die Ergebnisse entsprechen dem vom (staatlichen) Kämmerer dargelegten Jahresabschluss (Compte de gestion).

Hiermit präsentiere ich Ihnen zwecks Annahme die Jahresrechnung (Compte administratif) des Eurodistrikts für das Geschäftsjahr 2015.

Die Ausgaben des Verwaltungshaushaltes 2015 belaufen sich auf 946.206,21 € davon :

- 303.256 € für Betriebskosten (Personalkosten, Institutionssitzungen, Presse- und Öffentlichkeitsarbeit)
- 485.787 € für Projekte.
- 121.906 € für Förderungen im Rahmen des Kleinprojektfonds.

Les recettes de fonctionnement de l'Eurodistrict sont à hauteur de 1 065 315,14 €. Equivalentes aux années précédentes, elles se décomposent essentiellement des 850.000 € de contributions de ses membres et de 215 291,14 € de fonds structurels.

Les dépenses ont ainsi été inférieures aux recettes et l'excédent budgétaire a été augmenté de 119 108,93 €.

Ainsi, l'année 2015 a été clôturée avec un excédent global de 690 359,80 €. Cet excédent est composé, d'une part de l'excédent de la section de fonctionnement, qui s'élève à 645 230,43 € et de l'excédent de la section d'investissement, d'un montant de 45 129,37 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le compte administratif de l'Eurodistrict pour l'exercice 2015 tel que figurant aux documents budgétaires joints en annexe et dont les résultats se présentent comme suit :

Die Abschreibungen belaufen sich auf 35.257 € und 5 109 € wurden für Investitionen ausgegeben.

Die **Einnahmen des Verwaltungshaushalts** des Eurodistrikts belaufen sich auf 1.065.315,14 €. Sie gestalten sich im Vergleich zu den Vorjahren gleichwertig und setzen sich hauptsächlich aus den Beiträgen der Mitglieder des EVTZ in Höhe von 850 000 € und 215.291,14 € aus Strukturfondsmitteln zusammen.

Der Betrag der Ausgaben war niedriger als der Betrag der Einnahmen, wodurch sich der Übertrag um 119.108,93 € vergrößert hat.

Dieses Geschäftsjahr wurde mit einem Gesamtüberschuss von 690.359,80 € abgeschlossen. Dieser Überschuss ergibt sich aus dem Überschuss des Verwaltungshaushalts in Höhe von 645.230,43 € und aus dem Überschuss des Vermögenshaushalts in Höhe von 45.129,37 €.

Ich möchte Sie bitten, nachfolgenden Beschlussentwurf anzunehmen

Nach Beratung nimmt der Rat die Jahresrechnung des Eurodistrikts für das Geschäftsjahr 2015 an, dies auf der Grundlage der im Anhang beigefügten Haushaltsunterlagen und mit folgenden Ergebnissen:

Section de fonctionnement – Dépenses / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt - Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé/ Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
011	Charges à caractère général / <i>Allgemeine Ausgaben</i>	207 871,34
012	Charges de personnel et frais assimilés / <i>Personalkosten</i>	215 449,97
65	Autres charges de gestion courantes/ <i>Laufende Betriebskosten</i>	487 627,70
67	Charges exceptionnelles / <i>Außergewöhnliche Ausgaben</i>	0
042	Opération d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	35 257,20

Section de fonctionnement – Recettes / Budgetabschnitt Verwaltungshaushalt – Einnahmen

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mandat - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
74	Dotations et Participations / Zuweisungen und Beteiligungen	1 065 291,14
013	Atténuation de charges / Kostenminderung	24,00

Résultat / Ergebnis

Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres	119 108,93
Excédent de fonctionnement reporté / Übertrag Betriebsüberschuss	526 121,50
Résultat cumulé / Gesamtergebnis	645 230,43

Section d'investissement – Dépenses / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Ausgaben

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mdt - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
20	Immobilisations incorporelles / Immaterielles Anlagevermögen	0
21	Immobilisations corporelles / Sachanlagen	5 109,48
204	Subventions d'équipement versées / Finanzierung von Ausstattung	0

Section d'investissement – Recettes / Budgetabschnitt Vermögenshaushalt – Einnahmen

Chapitre / Kapitel	Libellé chapitre / Kapitelbezeichnung	Mt. Mdt - Titre total Comptabilisé / Anweisungsbetrag - Verbuchter Gesamtbetrag des Budgetabschnittes
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé / kumulierter Betriebsüberschuss	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections / Transfer zwischen den Abschnitten	35 257,20

Résultat / Ergebnis

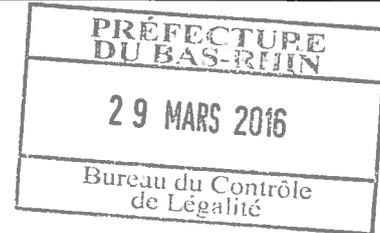
Résultat de l'exercice / Ergebnis des Geschäftsjahres	30 147,72
Résultat reporté / Übertrag Ergebnis	14 981,65
Résultat cumulé / Gesamtergebnis	45 129,37

Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité avec une abstention des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

29 MARS 2016



REPUBLICQUE FRANCAISE

GECT EURODISRICT

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF

2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre
- au niveau du chapitre
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

pour la section de fonctionnement;
pour la section d'investissement.

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

	II
	A1

EXECUTION DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		
Section de fonctionnement	946 206,21	G 1 065 315,14
Section d'investissement	5 109,48	II 35 257,20
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		
Report en section de fonctionnement (002)	0,00	I 526 121,50
Report en section d'investissement (001)	0,00	J 14 981,65
	=	=
TOTAL (réalisations + reports)	951 315,69	=G+H+I+J 1 641 675,49

RESTES A REALISER A REPORTER EN N + 1 (1)		
Section de fonctionnement	0,00	K 0,00
Section d'investissement	0,00	L 0,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	=K+L 0,00

RESULTAT CUMULE		
Section de fonctionnement	946 206,21	=G+HK 1 591 436,64
Section d'investissement	5 109,48	=I+J+L 50 238,85
TOTAL CUMULE	951 315,69	=G+H+I+J+K+L 1 641 675,49

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
		F	K
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

II
A2

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	440 000,00	207 871,34	0,00	0,00	232 128,66
012	Charges de personnel et frais assimilés	356 000,00	215 449,97	0,00	0,00	140 550,03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	771 000,00	452 629,70	34 998,00	0,00	283 372,30
656	Secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 567 000,00	875 951,01	34 998,00	0,00	656 050,99
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 981,65				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 569 981,65	875 951,01	34 998,00	0,00	656 050,99
023	Virement à la section d'investissement	2 018,35				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	38 000,00	35 257,20			2 742,80
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct.	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	40 018,35	35 257,20			2 742,80
	TOTAL	1 610 000,00	911 208,21	34 998,00	0,00	658 793,79
	Pour information					
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	0,00	24,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 071 207,00	891 377,17	173 913,97	0,00	5 915,86
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	1 071 207,00	891 401,17	173 913,97	0,00	5 915,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 671,50	0,00	0,00	0,00	12 671,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 083 878,50	891 401,17	173 913,97	0,00	18 587,36
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	0,00	0,00			0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct.</i>	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	1 083 878,50	891 401,17	173 913,97	0,00	18 587,36
	Pour information	526 121,50				
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts BP+DM +RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	53 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	
45...1	Total des opér. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses réelles d'investissement	55 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52	
040	<i>Opér. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	55 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52	
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
RECETTES D'INVESTISSEMENT

		II	
		A3	
Chap.	Libellé	Crédits ouverts BP+DM +RAR N-1)	Titres émis
		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00
165	Depôts et cautionnements reçus	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectation (BA, régie)	0,00	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00
45....2	Total des opér. pour compte de tiers	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 018,35	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	38 000,00	18 491,12
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	40 018,35	18 491,12
	TOTAL	40 018,35	18 491,12
	Pour information	14 981,65	
	R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	207 871,34		207 871,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	215 449,97		215 449,97
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	487 627,70		487 627,70
656	Secours	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00		0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	35 257,20	35 257,20
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>	0,00		0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		910 949,01	35 257,20	946 206,21
Pour information				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				
				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00
18	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 109,48		5 109,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			0,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			0,00
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			0,00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00		0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>	0,00		0,00
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			0,00
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers</i>			0,00
3...	Stocks	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		5 109,48	0,00	5 109,48
Pour information				
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				
				0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges	24,00		24,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 065 291,14		1 065 291,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 065 315,14	0,00	1 065 315,14
Pour information				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				526 121,50

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	0,00	0,00	0,00
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	35 257,20	35 257,20
Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				14 981,65

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
		Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12		
042 6811	Op. d'ordre de transfert entre sections Dot. aux amortis des immobilisations incorp. & corporelles	38 000,00 38 000,00		35 257,20 35 257,20		2 742,80 2 742,80
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	40 018,35		35 257,20		2 742,80
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (?)	0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	40 018,35		35 257,20		2 742,80
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 610 000,00		911 208,21	34 998,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)					661 775,44

Pour information : D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap/ art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
6091	De matières premières (et fournitures)trabais, remises ristournes obtenus sur achats matières lère	0,00	24,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations					
74758	Autres groupements	1 071 207,00	891 377,17	173 913,97	0,00	5 915,86
7477	Budget communautaire et fonds structurels	850 000,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante					
		221 207,00	-41 377,17	173 913,97	0,00	5 915,86
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	1 071 207,00	891 401,17	173 913,97	0,00	5 915,86
76	Produits financiers (b)					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)					
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	12 671,50	0,00	0,00	0,00	12 671,50
78	Reprises sur provisions (d)					
		12 671,50	0,00	0,00	0,00	12 671,50
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 083 878,50	891 401,17	173 913,97	0,00	18 587,36
042	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 083 878,50	891 401,17	173 913,97	0,00	18 587,36
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	526 121,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	53 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	53 000,00	1 377,94	0,00	47 622,06
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 731,54	0,00	268,46
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n°	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	53 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00	0,00	0,00	0,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n°	2 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	55 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	55 000,00	5 109,48	0,00	47 890,52
	Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/art.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR-N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/1	Credits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165))	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n°	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 018,35			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 000,00	35 257,20		18 491,12
280422	Bâtiments et installations	10 000,00	3 600,00		6 400,00
28051	Concessions & dts simil., brevets, licences & val. simil.	15 000,00	7 710,00		7 290,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	20 748,32		0,00
28184	Mobilier	3 000,00	2 708,00		292,00
28188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	- 490,88		- 4 509,12
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	40 018,35	35 257,20		18 491,12
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	40 018,35	35 257,20		18 491,12
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	40 018,35	35 257,20	0,00	18 491,12
	Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	14 981,65			

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES
A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	DEPENSES TOTALES (D) = A+B+C+D	2 000,00	I	0,00	2 000,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C	2 000,00	II	0,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	0,00		0,00	0,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	2 000,00		0,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00		0,00	2 000,00
	Transferts entre sections = C+D	0,00		0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C)	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (D) = E+F+G	0,00		0,00	0,00
	Travaux en régie (E)	0,00		0,00	0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)	0,00		0,00	0,00
	Stocks (G)	0,00		0,00	0,00

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d					
	Ressources propres externes (a)	-40 018,35	35 257,20	0,00	18 491,12
	Autres recettes financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
	138 Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
	Transferts entre sections (c)	38 000,00	35 257,20	0,00	18 491,12
	280422 Bâtiments et installations	10 000,00	3 600,00		6 400,00
	28051 Concessions & dts simil., brevets, lic' oncessions & dts simil., brevets, lic., dts & val. simil.	15 000,00	7 710,00		7 290,00
	28183 Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	20 748,32		
	28184 Mobilier	3 000,00	2 708,00		292,00
	28188 Autres immobilisations corporelles	5 000,00	-490,88		-4 509,12
	021 Virement de la section de fonct. (d)	2 018,35			

		Montant
Dépenses financières (I)		0,00
Recettes financières (III)		35 257,20
Solde (recettes-dépenses)		35 257,20
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)		35 257,20
Résultat hors charges transférées		35 257,20

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice **50**
 Nombre de membres présents **33**
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Pour **32**

Contre

Abstentions **1**

Date de convocation : **25.02.2016**

Présenté par le Président
 A *Acheru*, le *03 mars 2016*
 Le Président
 Délibéré par le groupement, réuni en session...*plénière*.....
 A *Strasbourg*, le



Roland RIES
 Président du GECT Eurodistrict
 Strasbourg-Ortenau

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
29 MARS 2016
Bureau du Contrôle de Légalité

Les membres du comité syndical

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____
 A _____ le _____

Document de séance n° 2.3/1/2016
Vorlage Nr. 2.3/1/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung des Eurodistrikts 1/2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 03.03.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte(r) Anika KLAFFKE	

Point n°2.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.3 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Proposition de budget prévisionnel pour l'année 2016 / *Vorschlag für den vorläufigen Haushalt 2016*

I. Rapport / Sachverhalt:

Les prévisions budgétaires ont été établies sur la base d'un budget annuel global de 850 000 €, conformément à la décision du Conseil de l'Eurodistrict du 26 mars 2009.

L'exercice précédent (2015) fait apparaître un report global de 690.360 €.

▪ Recettes

Conformément à l'article 10 des statuts, pour l'année 2016, les ressources du GECT proviennent des contributions annuelles des membres du groupement. **Il est proposé de voter le montant des contributions annuelles.**

L'arrêté préfectoral du 5 février 2015 a modifié l'arrêté préfectoral initial du 28 janvier 2010 portant création du Groupement Européen de Coopération Territoriale. L'Eurodistrict compte désormais 4 nouveaux membres au sein de la partie française : 3 collectivités, la Communauté de communes de Benfeld et environs, la Communauté de communes du Pays d'Erstein, la Communauté de

Gemäß dem Beschluss des Eurodistriktrates vom 26. März 2009 ist der Haushaltsplan auf der Grundlage eines jährlichen Haushalts von 850.000 € erstellt worden.

Das vorangehende Geschäftsjahr (2015) wurde mit einem Überschuss von 690.360 € abgeschlossen.

▪ Einnahmen

Die finanziellen Mittel des EVTZ für das Jahr 2016 stammen, gemäß Artikel 10 der Satzung, aus den jährlichen Beitragszahlungen der Mitglieder des Verbundes. **Es wird vorgeschlagen über die Höhe der jährlichen Beitragszahlungen abzustimmen.**

Aufgrund des Präfektoralerlasses vom 5. Februar 2015, mit dem der ursprüngliche Präfektoralerlass vom 28. Januar 2010 zur Gründung des europäischen Verbundes für territoriale Zusammenarbeit geändert wurde, sind auf französischer Seite vier neue Mitglieder im Eurodistrikt hinzugekommen, nämlich drei Gebietskörperschaften, der Gemeindeverband Benfeld und Umgebung, der Gemeindeverband

communes du Rhin, ainsi que l'Etat Français.

Rappelons que cela fait suite aux délibérations votées par le Conseil de l'Eurodistrict le 5 septembre 2013, au sujet d'un avenant à la convention et aux statuts du GECT, modifications engendrées par l'adhésion de nouveaux membres du côté français.

Les recettes prévisionnelles se répartissent donc désormais comme suit :

- partie allemande (425 000 €)

Ortenaukreis : 332.200 €
Offenburg : 30.100 €
Lahr : 22.200 €
Kehl : 17.600 €
Achern : 12.700 €
Oberkirch : 10.200 €

- partie française (425.000 €)

EMS : 367.655 €
Etat : 21 250 €
CC Erstein : 14 252 €
CC Benfeld : 13 849 €
CC du Rhin : 7 994 €

A ces recettes il convient d'ajouter la participation de l'Union Européenne attendue à hauteur de 14.467,07 €.

Cela correspond d'une part à la valorisation de temps de travail du poste du responsable de communication et événementiel à hauteur de 33% pour le projet INTERREG « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau : marché de l'emploi à 360° » représentant 10.192 € par an. De l'autre à des recettes restant de la clôture de la période INTERREG IV à hauteur de 4 275,07€.

Des recettes pour 2016 concernant le poste de fonds microprojets ne peuvent pas être estimées à l'heure actuelle étant donné que la réorganisation du fonds par le secrétariat technique INTERREG en collaboration avec les Eurodistricts eu Rhin Supérieur n'est pas finalisée. Au vu de l'avancement actuel, des recettes ne semblent donc pas envisageables avant 2017.

Pays d'Erstein, der Gemeindeverband Rhin sowie der französische Staat.

Wir möchten in Erinnerung rufen, dass diese per Ratsbeschluss vom 5. September 2013 beschlossenen Änderungen der Gründungsvereinbarung und der Satzung des EVTZ im Anschluss an den Beitritt neuer Mitglieder auf französischer Seite erfolgen.

Die Einnahmen sehen dementsprechend nun wie folgt aus:

- deutsche Seite (425.000 €)

Ortenaukreis : 332.200 €
Offenburg : 30.100 €
Lahr : 22.200 €
Kehl : 17.600 €
Achern : 12.700 €
Oberkirch : 10.200 €

- französische Seite (425.000 €)

EMS : 367.655 €
Staat : 21.250 €
CC Erstein : 14.252 €
CC Benfeld : 13.849 €
CC du Rhin : 7.994 €

Zu diesen Einnahmen ist noch die erwartete Beteiligung der Europäischen Union in Höhe von 14.467,07 € hinzuzurechnen.

Dies entspricht zum einen der Valorisierung der Arbeitszeit der Stelle des Referenten für Öffentlichkeitsarbeit und Eventmanagement von 33% für das INTERREG-Projekt: « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau: Arbeitsmarkt à 360° » in Höhe von 10.192 € pro Jahr, zum anderen den restlichen Einnahmen der Förderperiode INTERREG IV in Höhe von 4.275,07€.

Einnahmen bezüglich der Mikroprojektefondsstelle sind momentan für 2016 noch nicht abzusehen, da die Neuorganisation des Fonds durch das technische INTERREG-Sekretariat in Zusammenarbeit mit den Eurodistricten am Oberrhein noch nicht abgeschlossen ist. Aufgrund der aktuellen Entwicklungen ist damit auch vor 2017 nicht zu rechnen.

▪ Dépenses

Le budget de l'année 2016 doit permettre de financer :

- **les projets transfrontaliers propres** jugés pertinents pour le développement du territoire de l'Eurodistrict avec un montant net pour l'Eurodistrict de 584.118 € détaillé dans les documents joints.
- **le paiement du personnel** dédié au GECT Eurodistrict avec 356.000 € (fonds structurels inclus).
- **les autres dépenses pour le fonctionnement du Secrétariat général** (87.500 €).
- **l'organisation des séances du Bureau et du Conseil** du GECT (20.500 €).
- **La communication et relations publiques** (10.000 €)

Le projet de budget selon la nomenclature M14, ainsi qu'un tableau permettant une vision pluriannuelle sont présentés en annexe.

▪ Ausgaben

Das Budget des Jahres 2016 soll folgende Ausgaben finanzieren :

- **Eigene grenzüberschreitende Projekte**, die für die Entwicklung des Eurodistriktraums sinnvoll sind und in den beigefügten Unterlagen mit einem Netto-Betrag von 584.118 € aufgeführt sind.
- **Personalkosten** des EVTZ Eurodistrict von 356.000 € (inkl. Strukturfonds)
- **die sonstigen Aufwendungen für den Betrieb des Generalsekretariats** (87.500 €).
- **die Organisation der Vorstands- und Ratssitzungen** des EVTZ (20.500 €).
- **Presse- und Öffentlichkeitsarbeit** (10.000 €).

Der Haushaltsplan gemäß der anzuwendenden Nomenklatur M14, sowie eine Tabelle die einen mehrjährigen Ausblick ermöglicht, befinden sich im Anhang.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict a examiné le budget prévisionnel et l'adopte conformément aux documents budgétaires joints en annexe:

- **dépenses d'investissements :** 72.000 €
- **recettes d'investissements :** 72.000 €
- **dépenses de fonctionnement :** 1.520.000 €
- **recettes de fonctionnement :** 1.520.000 €

Der Eurodistriktrat hat den Haushaltsplan geprüft und nimmt den vorläufigen Haushalt gemäß den angehängten Dokumenten an :

- **Ausgaben Vermögenshaushalt :** 72.000 €
- **Einnahmen Vermögenshaushalt :** 72.000 €
- **Ausgaben Verwaltungshaushalt :** 1.520.000 €
- **Einnahmen Verwaltungshaushalt :** 1.520.000 €

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité avec une abstention des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

29 MARS 2016

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
29 MARS 2016
Bureau du Contrôle de Légalité

PREVISIONS 2016/ HAUSHALTSPLAN 2016

Prévision Recettes de fonctionnement 2016 / Voraussichtliche Betriebsabnahmen 2016	1.509.697
Contributions des membres / Mitgliederbeiträge	850.000,00
Fond structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG)	14.467,07
Solde du report antérieur fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Betriebskosten	645.230,13
Total report antérieur / Gesamter Übertrag	
	690.360
Solde du report antérieur investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Investition	45.129,37

Domaines des dépenses / Ausgabenbereiche	Code fonction	dépenses prévues l'année 2015 / vorgesehen Ausgaben 2015	montant DOB 2016 pour mémoire / Summe Haushaltsdiskussion 2016 zur Erinnerung	BP 2016 proposé / Haushaltsplan 2016 Vorschlag	Commentaire 1 / Kommentar 1	Dépenses fixes ou variables / Festkosten und variable Ausgaben	BP 2017 proposé	BP 2018 proposé	BP 2019 proposé	BP 2020 proposé	BP 2021 proposé
Fonctionnement & séances institutionnelles / Betrieb & institutionelle Sitzungen	Total	483.500 €	478.500 €	472.416 €							
Frais de fonctionnement / Betriebskosten	1	87.500 €	87.500 €	87.500 €	entre autres: loyer = 23.500 €, charges locatives et de copropriété = 13.000 €, fournitures = 8.500 €, téléphone = 8.000 €, déplacements = 5.000 €, etc., / Miete=23.500 €, Mietnebenkosten = 13.000 €, Bürobedarf=8.500 €, Telefonie = 8.500 €, Reise- und Fahrtkosten = 5.000 €, etc.,	fixe / fest	87.500	87.500	87.500	87.500	87.500
Frais de personnel / Personalkosten	2	356.000 €	356.000 €	354.416 €	5 postes à temps plein + 2 stagiaires sur 12 mois + 66% du poste communication, 33% étant imputés au projet INTERREG "Marché de l'Emploi 360" + 5.000 € de formation continue + 1.000€ médecine de travail / 5 VZ- Stellen inkl. 2 Praktikantenstellen für 12 Monate + 66% der Referentenstelle Kommunikation, da 33% für INTERREG-Projekt "Arbeitsmarkt 360" sowie inbegriffen Weiterbildungskosten 5.000€ + 1.000€ Arbeitsmedizin	fixe / fest	336.230	331.750	331.750	331.750	331.750
Séances institutionnelles / institutionelle Sitzungen	3	25.000 €	25.000 €	20.500 €	principalement frais de location de matériel, traduction et interprétation / hauptsächlich Materialmietkosten, Dolmetscherkosten und allgemeine Übersetzungskosten	fixe / fest	20.500	20.500	20.500	20.500	20.500
Communication & Relations Publiques / Kommunikation & Öffentlichkeitsarbeit	4	15.000 €	10.000 €	10.000 €	publications et matériel de communication, annonces & conférences de presse, 6 domaines de site internet / Veröffentlichungen und Werbemittel, Anzeigen & Presskonferenzen, 6 Internetdomäne	variable / variabel	10.500	10.500	10.500	10.500	10.500
Investissements (achats uniques) / Investitionen (einmalige Anschaffungen)	Total	40.000 €	10.000 €	22.000 €	Imprimante-copieur, ordinateur & mobilier supplémentaires; evtl. déplacement du serveur dans la salle de stockage pour des raisons de surchauffe / Drucker-Kopierer, Computer & Mobilar, evtl. Versetzung des Servers in den Lagerraum aufgrund von Hitzeproblemen	variable / variabel	7.000	7.000	7.000	7.000	7.000
Thèmes prioritaires et projets / prioritaire Themenbereiche und Projekte	Total	463.500 €	678.626 €	587.118 €			525.192	475.192	475.192	376.700	295.000
Transport & mobiles / Verkehr & Mobilisär	Total	82.000 €	136.000 €	136.000 €			100.000	50.000	50.000	50.000	50.000
Etude transport public transfrontalier / ÖPNV Studie	6	32.000 €	0 €	0 €	Etude finalisée / Studie beendet		0	0	0	0	0
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux recommandations de l'étude / Mögliche Folgeprojekte aufgrund der Handlungsempfehlungen der Studie	7	50.000 €	86.000 €	86.000 €	aussi bien projets propres que projets subventionnés selon la priorisation validée par le conseil du 03/12/2015 / sowohl Eigenprojekte als auch Förderprojekte nach dem vom Rat vom 03.12.2015 validierten Prioritäten	unique / einmalig	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
Santé / Gesundheit	Total	0 €	50.000 €	50.000 €			50.000	0	0	0	0
Projet de substitution / Substitutionsprojekt	8	32.500 €	77.500 €	85.000 €	validation du projet "la salle de consommation à moindre risque" à 50.000 € ainsi que 20.000 € pour le maintien du projet substitution/ Wenn das Projekt "Drogenkonsumraum" mit 50.000€ beschlossen wird und der Erhalt des Substitutionsprojektes mit 20.000€	unique / einmalig	35.000	35.000	15.000	15.000	15.000
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux recommandations de l'étude santé réalisée en 2012 / Mögliche Folgeprojekte aufgrund der Handlungsempfehlungen der im Jahre 2012 realisierte Gesundheitsstudie	9	27.500 €	27.500 €	5.000 €	campagne d'information avec divers partenaires / Infokampagne mit verschiedenen Partnern	variable / variabel	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
Bilinguisme & Formation / Zweitsprachigkeit & Ausbildung	Total	50.000 €	60.000 €	50.000 €	avenue/elle collaboration avec l'Euro Institut sur la problématique des remboursements de soins / Zusammenarbeit evtl. mit Euro Institut bezüglich der Rückstattungsproblematik	variable / variabel	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Fonds bilinguisme -déplacements scolaires / Fonds für Zweitsprachigkeit - Klassenfahrten	10	40.000 €	40.000 €	30.000 €	Fonds scolaire et ED-Profiling / Schulfonds und ED-Profiling	variable / variabel	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000

REPUBLIQUE FRANCAISE

GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
+ CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	+ 874 769,87
+ RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	+ 0,00
=	=
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	645 230,13
=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 520 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
+ CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	+ 26 870,63
+ RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	+ 0,00
=	=
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	45 129,37
=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	72 000,00
TOTAL	
TOTAL DU BUDGET	1 592 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)			13 000,00	13 000,00	13 000,00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	40 000,00		57 350,00	57 350,00	57 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	40 000,00		70 350,00	70 350,00	70 350,00
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation...					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	10 000,00		1 650,00	1 650,00	1 650,00
	Total des dépenses financières	10 000,00		1 650,00	1 650,00	1 650,00
45...1	Total des opér. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections	50 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
	TOTAL					
	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00				72 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

	II
	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)					
204	Subventions d'équipements versés					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subventions d'investissement non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45...2	Total des opér. pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement	2 018,35				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	33 000,00		26 870,63		26 870,63
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	35 018,35		26 870,63		26 870,63
	TOTAL	35 018,35		26 870,63		26 870,63
						+
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 981,65				45 129,37
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00				72 000,00

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
	DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
	26 870,63

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	322 926,00		322 926,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	356 000,00		356 000,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks	771 841,53		771 841,53
65	Autres charges de gestion courante			
656	Secours			
66	Charges financières			
66	Charges exceptionnelles			
67	Charges exceptionnelles	13 800,00	26 870,63	40 670,63
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage)	28 561,84		28 561,84
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 493 129,37	26 870,63	1 520 000,00
			+	
				=
				1 520 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, regle)			
	Total des opérations d'équipement	13 000,00		13 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	57 350,00		57 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprise)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45_1	Total des opérations pour compte de tiers			
48/1	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues	1 650,00		1 650,00
	Dépenses d'investissement - Total	72 000,00		72 000,00
			+	
				=
				72 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	864 467,07		864 467,07
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers	10 302,80		10 302,80
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	874 769,87		874 769,87
				+
				645 230,13

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE **645 230,13**

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **1 520 000,00**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	Opérations pour compte de tiers			
45...2				
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			
				+
				26 870,63

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE **26 870,63**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **26 870,63**

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE **45 129,37**

AFFECTATION AU COMPTE 1068 **0,00**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **72 000,00**

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
011	Charges à caractère général	440 000,00	322 926,00	322 926,00
60623	Alimentation	8 750,00	4 950,00	4 950,00
60632	Petit matériel et outillage		500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	5 500,00	5 500,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	4 250,00	4 750,00	4 750,00
6132	Locations immobilières	26 300,00	25 600,00	25 600,00
6135	Locations mobilières	21 000,00	15 500,00	15 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	11 200,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	5 550,00	5 550,00
616	Primes d'assurances	2 000,00		
6161	Primes d'assurance - Multirisques		1 000,00	1 000,00
6168	Primes d'assurance - Autres		1 000,00	1 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	62 327,68		
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versement à des organismes de formation	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	122 500,00	26 500,00	26 500,00
6228	Divers	50 000,00	56 826,00	56 826,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	7 600,00	7 600,00
6232	FETES ET CEREMONIES		11 700,00	11 700,00
6233	Foires et expositions	30 000,00	51 700,00	51 700,00
6236	Catalogues et imprimés	35 500,00	11 450,00	11 450,00
6238	DIVERS	1 000,00	13 000,00	13 000,00
6241	Transport de biens		2 200,00	2 200,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions		1 000,00	1 000,00
6257	Frais de réceptions	5 200,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 972,32	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de telecommunications	3 000,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisation)	5 500,00	5 500,00	5 500,00
62878	Remboursements de frais à d'autres organismes	3 950,00	35 000,00	35 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	356 000,00	356 000,00	356 000,00
6331	Versement de transport		4 380,00	4 380,00
6332	Cotisations versées au FNAL		264,00	264,00
6336	Cotisations au CNFPT et au Centre de Gestion	6 000,00	5 092,00	5 092,00
64111	Rémunération principale	27 000,00		
64131	Rémunérations	156 336,62	249 073,00	249 073,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
AI

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
64138	Autres indemnités	13 663,38		
6451	Cotisations à l'URSSAF	116 000,00	82 972,00	82 972,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	36 000,00	12 719,00	12 719,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courantes	771 000,00	771 841,53	771 841,53
6532	Frais de missions		500,00	500,00
6573	Subvention de fonctionnement aux organismes publics		188 000,00	188 000,00
6574	Subventions aux associations et autres pers. de droit privé	771 000,00	583 341,53	583 341,53
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	1 567 000,00	1 450 767,53	1 450 767,53
	(A) = (011+012+014+65+656)			
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d)		13 800,00	13 800,00
6815	Dot aux prov pr risques et charges de fonctionnement courant		13 800,00	13 800,00
022	Dépenses imprévues (e)	7 981,65	28 561,84	28 561,84
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = (a)+(b)+(c)+(d)+(e)	1 574 981,65	1 493 129,37	1 493 129,37
023	Virement à la section d'investissement	2 018,35		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 000,00	26 870,63	26 870,63
6811	Dot. aux amortis. des immobilisations incorp. & corporelles	33 000,00	26 870,63	26 870,63
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35 018,35	26 870,63	26 870,63
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	35 018,35	26 870,63	26 870,63
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 610 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
	RESTES A REALISER N-1			0,00
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 610 000,00		1 520 000,00

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes...			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	1 071 207,00	864 467,07	864 467,07
74758	Autres groupements	850 000,00	850 000,00	850 000,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	221 207,00	14 467,07	14 467,07
75	Autres produits de gestion courante			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	1 071 207,00	864 467,07	864 467,07
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	12 671,50	10 302,80	10 302,80
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	12 671,50	10 302,80	10 302,80
78	Reprises sur provisions (d)			
	TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D	1 083 878,50	874 769,87	874 769,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 083 878,50	874 769,87	874 769,87
	RESTES A REALISER N-1			0,00
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	526 121,50		645 230,13
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 610 000,00		1 520 000,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	13 000,00	13 000,00
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, concessions et droits similaires, brevets, licences		13 000,00	13 000,00
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	40 000,00	57 350,00	57 350,00
2181	Installations générales, agencements, aménag. divers		5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	40 000,00	14 800,00	14 800,00
2184	Mobilier		2 200,00	2 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles		35 350,00	35 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n°	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	40 000,00	70 350,00	70 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	1 650,00	1 650,00
	Total des dépenses financières	10 000,00	1 650,00	1 650,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n°	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	50 000,00	72 000,00	72 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		50 000,00	72 000,00	72 000,00
	RESTES A REALISER N-1			0,00
	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00		72 000,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n°			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>2 018,35</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>33 000,00</i>	<i>26 870,63</i>	<i>26 870,63</i>
280422	Bâtiments et installations	10 000,00	3 600,00	3 600,00
28051	Concessions & dts simil., brevets, licConcessions & dts simil., brevets, lic. dts & val. simil.	15 000,00	7 773,58	7 773,58
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	12 492,05	12 492,05
28184	Mobilier	3 000,00	2 708,00	2 708,00
28188	Autres immobilisations corporelles		297,00	297,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA	35 018,35	26 870,63	26 870,63
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	35 018,35	26 870,63	26 870,63
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes reelles et d'ordre)	35 018,35	26 870,63	26 870,63
	RESTES A REALISER N-1			0,00
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 981,65		45 129,37
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00		72 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1
A6.1 - DETAIL DES DEPENSES	

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	10 000,00	0,00	1 650,00 I	1 650,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES II = A+B+C	10 000,00	0,00	1 650,00 II	1 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	10 000,00	0,00	1 650,00	1 650,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		1 650,00	1 650,00
	<i>Transferts entre sections = C+D</i>	0,00		0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C)</i>	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>	0,00		0,00	0,00
	<i>Travaux en régie (E)</i>	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>	0,00		0,00	0,00
	<i>Stocks (G)</i>	0,00		0,00	0,00

Op. de l'exercice	Solde d'exécution	CUMUL
Dépenses	1 650,00	1 650,00

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES
A6.2 - DETAIL DES RECETTES

	IV
	A6.2

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d					
Ressources propres externes (a)					
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subventions d'investissement non transférables	35 018,35	0,00	26 870,63	III
Transferts entre sections (c)					
280422	Bâtimens et installations	10 000,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions & ds simil., brevets, lic,Concessions & ds simil., brevets, lic., ds & val. simil.	15 000,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	3 000,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	33 000,00	0,00	26 870,63	26 870,63
021	Virement de la section de fonct. (d)	2 018,35	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	26 870,63	Solde d'exécution (3)	45 129,37	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes						72 000,00

		Montant
Dépenses financières (IV)		1 650,00
Recettes financières (V)		72 000,00
Solde (recettes-dépenses)		70 350,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)		70 350,00
Résultat hors charges transférées		70 350,00

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser(N-1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil de l'Eurodistrict
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

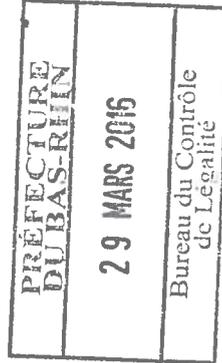
D2 - ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président
A Achern, le 03 mars 2016
Le Président

Délibéré par le Groupement, réuni en session plénière

A Straßburg, le 

Roland RIES
Président du GECT Eurodistri
Saarbourg-Ortenau



Nombre de membres en exercice 50
Nombre de membres présents 33
Nombre de suffrages exprimés
VOTES : Pour 32
 Contre
 Abstentions 1
Date de convocation : 25.02.2016

Les membres du Groupement

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____ A _____, le _____

Document de séance n°3.1/1/2016

Vorlage Nr. 3.1/1/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratsitzung des Eurodistrikts 1 / 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 03.03.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Julia WYSSLING	

Point n°3.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 3.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Édition 2016 du KM Solidarité de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau / Ausgabe 2016 des KM Solidarität des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau

I. Rapport / Sachverhalt:

Les 09 et 10 mai 2016 est prévue la 25^{ème} édition du KM Solidarité de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, qui réunit chaque année des milliers d'élèves français et allemands de notre région transfrontalière.

Conçu pour les Grandes sections de maternelles jusqu'au CM2, l'évènement sensibilise les jeunes de notre territoire à l'amitié franco-allemande et à l'engagement sportif dans une optique de solidarité transfrontalière.

Chaque année y prennent part des écoles des villes de Strasbourg, Ostwald, Illkirch-Graffenstaden et Fegersheim du côté français, et des villes de Kehl, Oberkirch, Lahr, Achern et Offenbourg du côté allemand. Les villes partenaires montrent leur considération pour les efforts sportifs dont font preuve les jeunes coureurs en versant un don de 0,20 € pour chaque kilomètre parcouru par les élèves.

En 2015, 3 710 jeunes coureurs se sont ainsi rassemblés au Jardin des Deux Rives et au

Am 9. und 10. Mai 2016 ist zum 25. Mal der zweitägige Spenden- und Solidaritätslauf KM Solidarität des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau geplant, der jedes Jahr mehrere Tausend deutsche und französische Schulkinder unseres Grenzgebietes zusammenbringt.

Konzipiert für die Klassenstufen 1 bis 5 sensibilisiert die Veranstaltung bereits die Jüngsten unserer Region für das gemeinsame Erleben der deutsch-französischen Freundschaft und steht ganz im Zeichen des sportlichen Einsatzes und der grenzüberschreitenden Solidarität.

Jedes Jahr nehmen auf französischer Seite Schulen aus Straßburg, Schiltigheim, Ostwald, Illkirch-Graffenstaden und Fegersheim sowie auf deutscher Seite Schulen aus den fünf großen Kreisstädten Kehl, Oberkirch, Lahr, Achern und Offenbourg teil. Die beteiligten Städte würdigen die Leistung der jungen Läuferinnen und Läufer, indem sie für jeden von SchülerInnen ihrer Stadt zurückgelegten Kilometer einen Betrag von 0,20 € spenden.

Im Jahr 2015 kamen allein 3710 Läufer im Garten der Zwei Ufer zusammen und insgesamt 21.057 Schulkinder erliefen eine Spende von

total 21 057 élèves ont pu récolter une somme de 7 091,60 € qui a été versée à parts égales au Schulkindergarten Offenburg Reha-Südwest et au Kinder-und Jugendhospizdienst Ortenau.

Objectifs du projet

A l'occasion de sa 25^{ème} édition en 2016, l'organisation du KM Solidarité sera de nouveau internalisée et intégrée en tant que projet propre dans la stratégie à 360° de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Partant du concept déjà acquis, l'organisation s'inscrira cette année d'avantage dans une approche transfrontalière en modifiant notamment trois aspects clés, à savoir :

1) Afin de viser une meilleure répartition organisationnelle franco-allemande, des partenaires allemands telles que le Schulamt et la Bildungsregion Ortenau ont pour la première fois été sollicités pour l'organisation de l'évènement.

2) Pendant les deux jours, la dimension de la rencontre transfrontalière sera intensifiée :

Le premier jour de la course, les enfants de Grandes Sections de maternelles jusqu'au CM1 courent dans l'enceinte de leur école ou dans des parcs et stades aux alentours. Cette année, ces classes seront amenées à inviter des classes scolaires du pays voisin afin d'ajouter un moment de rencontre franco-allemande à la course pour les plus petits. Les frais de transport afférents peuvent être remboursés par le biais du fonds scolaire de l'Eurodistrict. Cette possibilité est communiquée auprès des écoles par les référents du KM Solidarité dans les villes partenaires.

Le second jour, tous les élèves de CM2 se retrouvent au Jardin des Deux Rives Strasbourg/Kehl afin de courir un parcours d'environ 2000 m et de participer à des ateliers pédagogiques et sportifs. Cette année la participation aux ateliers s'effectuera pour la première fois en groupes mixtes franco-allemands.

3) Dans l'idée d'une mise en réseau

7091,60 €, die zu gleichen Teilen zwischen dem Schulkindergarten Offenburg Reha-Südwest und dem Kinder-und Jugendhospizdienst Ortenau aufgeteilt wurde.

Ziele des Projekts

Anlässlich seiner 25. Ausgabe im Jahr 2016 wird die Organisation des KM Solidarität als Eigenprojekt wieder internalisiert und in die 360°-Strategie des Eurodistricts Strasbourg-Ortenau einbezogen.

Aufbauend auf dem bisherigen Konzept wird dabei explizit ein stärker grenzüberschreitend ausgerichteter Ansatz verfolgt, dies im Wesentlichen in drei zentralen Punkten:

1) Um einer ausgewogenen deutsch-französischen Gewichtung auf organisatorischer Ebene Rechnung zu tragen, wurden erstmals deutsche Partner wie das Schulamt und die Bildungsregion Ortenau in die Veranstaltungsplanung mit einbezogen.

2) Der Aspekt der grenzüberschreitenden Begegnung soll an beiden Tagen intensiviert werden:

Am ersten Tag des Laufs treffen sich deutsche und französische Grundschul Kinder der Klassen 1 bis 4 traditionell zum Laufen auf ihren jeweiligen Schulgeländen oder in nahegelegenen städtischen Parks. Die Grundschulen werden dieses Jahr angehalten, einzelne Schulklassen aus dem Nachbarland einzuladen, damit auch die Grundschulläufe einen deutsch-französischen Austausch beinhalten. Anfallende Fahrtkosten können über den Schulfonds des Eurodistricts übernommen werden. Eine entsprechende Kommunikation zur Bekanntmachung dieser Möglichkeit wird über die KMS-Referenten der verschiedenen Städte in die Schulen getragen.

Am zweiten Tag treffen sich deutsche und französische Schulkinder der Klassenstufen 5 im Garten der Zwei Ufer Kehl/Straßburg um einen Parcours von ca. 2000 m zu laufen. Die anschließende Teilnahme an sportlich-pädagogische Workshops soll in diesem Jahr erstmals in gemischten deutsch-französischen Gruppen erfolgen.

3) Im Sinne einer fruchtbaren Netzwerkarbeit

fructueuse sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, des acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse et ayant participé à la bourse aux projets de l'Eurodistrict (bourse aux projets dans le domaine de la jeunesse prévue à priori pour mars 2016) seront sollicités lors du second jour de la course pour la mise en place et l'animation des ateliers dans le Jardin des Deux Rives. Conformément à la dimension solidaire de l'évènement, il est prévu cette année que les ateliers sensibiliseront les élèves aux thématiques de l'inclusion, la migration et au contact culturel transfrontalier.

De plus, l'Eurodistrict examine actuellement dans quelle mesure d'autres projets soutenus par l'Eurodistrict (par ex. l'intervention du duo Double Deux avec leur projet RapConte) pourront être liés à l'évènement au Jardin des Deux Rives.

Plus-value transfrontalière

A travers une offre à la fois sportive, ludique et culturelle, les élèves de l'Eurodistrict établissent un contact culturel avec leurs voisins du même âge, développant en même temps le réseau des acteurs du domaine de la jeunesse.

auf dem Gebiet des Eurodistrikts soll für die Gestaltung und bilinguale Animation der Workshops im Garten der Zwei Ufer am zweiten Tag des Laufs mit Akteuren zusammengearbeitet werden, die zuvor an der Eurodistrict-Projektbörse teilgenommen haben (Projektbörse im Bereich Jugend, voraussichtlich März 2016). In Anlehnung an den solidarischen Grundgedanken des Laufs sollen die Workshops den Schulkindern dieses Jahr inhaltlich die Themenbereiche Inklusion, Migration und grenzüberschreitender Kulturkontakt näherbringen.

Zudem werden aktuell Möglichkeiten ausgelotet andere vom Eurodistrict geförderte Projekte in die Veranstaltungsorganisation im Garten der Zwei Ufer einzubeziehen (z.B. Auftritt von Zweierpasch mit ihrem Projekt RapConte).

Grenzüberschreitender Mehrwert

Mittels gemeinsam erlebter Sprach- Sport- und Kulturspiele werden unter den Schülern des Eurodistrikts Kulturkontakte mit Altersgenossen im Nachbarland ermöglicht und gleichsam Akteure im Bereich der Jugendarbeit neu vernetzt.

II. Recommandation du Secrétaire général / Empfehlung des Generalsekretariats :

Les coûts d'externalisation des années précédentes, à hauteur de 13.000 €, deviennent caducs cette année et sont ainsi ajoutés au budget général de l'Eurodistrict pour 2016.

Le coût total prévisionnel du KM Solidarité s'élève en 2016 à 30.000 €.

Die in den vergangenen Jahren angefallenen Externalisierungskosten in Höhe von 13.000 € fallen in diesem Jahr weg, werden als möglicher finanzieller Spielraum jedoch zunächst weiterhin in der Haushaltsplanung 2016 des Eurodistrikts vorgesehen.

Die voraussichtlichen Gesamtkosten des KM Solidarität 2016 werden daher mit 30.000 € veranschlagt.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict approuve la réorientation événementielle du KM Solidarité et accorde les dépenses sollicitées à hauteur de 30.000 €.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférant à ce projet.

Der Rat des Eurodistrikts bewilligt die organisatorische Neuausrichtung des KM Solidarität und die damit verbundenen Kosten in Höhe von 30.000€.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten, alle mit diesem Projekt in Verbindung stehenden Unterlagen zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

29 MARS 2016



Document de séance n°3.2/1/2016
Vorlage Nr. 3.2/1/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 01/2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 03.03.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Anika KLAFFKE	

Point n°3.2. de l'ordre du jour / Punkt Nr.3.2. der Tagesordnung

Objet / Betreff:

Réalisation du projet INTERREG V « Entreprises à 360°- du Rhin Supérieur » en partenariat avec Kiosk Office / Umsetzung des INTERREG V- Projekts « Unternehmen à 360°- des Oberrheins » in Zusammenarbeit mit Kiosk Office

I. Rapport / Sachverhalt:

Créé à l'initiative de Start Hop et grâce au projet INTERREG «Entreprises à 360°- du Rhin Supérieur», Kiosk Office continue de se développer et d'élargir son offre de services afin d'augmenter la puissance de frappe des petites et moyennes entreprises et des créateurs transfrontaliers. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau mettra en œuvre les projets au sein de son territoire en coopération avec Kiosk Office.

Objectif du projet

L'objectif principal est d'augmenter le niveau de compétences général des accompagnateurs à la création d'entreprise au sein de l'Eurodistrict, en améliorant les échanges et la coordination des différents acteurs et des réseaux d'entreprises. Au cœur de cette région et à l'avant-garde des projets innovants, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau occupe une place centrale dans le projet « Entreprises à 360 ».

Sur son territoire, l'Eurodistrict souhaite renforcer son action autour de groupes cibles spécifiques de l'entrepreneuriat transfrontalier : les femmes, les entrepreneurs multiculturels.

Das durch Start Hop entstandene Kiosk Office entwickelt sich und sein Serviceangebot, dank des INTERREG-Projekts „Unternehmen à 360°- des Oberrheins“ weiter, um die Schlagkraft der grenzüberschreitenden KMUs und der Gründerszene zu erhöhen. Der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau wird dabei die Projekte innerhalb seines Gebietes in Kooperation mit Kiosk Office umsetzen.

Ziel des Projektes

Ziel ist, das allgemeine Kompetenzniveau, der Begleitakteure zur Firmengründung im Eurodistrict zu erhöhen, indem der Austausch und die Koordination der verschiedenen Akteure und Unternehmensnetzwerke verbessert werden. Als eine innovative Pilotregion nimmt der Eurodistrict innerhalb des Projekts „Unternehmen à 360°“ deshalb eine zentrale Rolle ein.

Auf seinem Gebiet sollen spezielle Zielgruppen des grenzüberschreitenden Unternehmertums gezielter angesprochen werden (Frauen, multikulturelle Unternehmer).

Valeur ajoutée transfrontalière

Un travail de mise en réseau des acteurs dans ce domaine a été amorcé en 2015 et, compte tenu des attentes, devra être poursuivi et amplifié dans les années à venir. Parallèlement, les expériences transfrontalières ont démontré que l'Eurodistrict dispose d'un fort potentiel de développement économique à exploiter. Le fait d'encourager l'esprit d'entreprise transfrontalier au sein de certains groupes cibles grâce à ce projet INTERREG permet d'accroître le développement économique innovant et créatif au sein de l'Eurodistrict.

Kiosk Office, le premier espace de co-working transfrontalier commun, est un projet pilote issu du projet à long terme «Start Hop» qui bénéficie du soutien de l'Eurodistrict depuis 2013. Lors de la séance du 6 novembre 2014, les membres du Conseil de l'Eurodistrict ont proposé de déposer une demande de financement INTERREG pour les activités à partir de l'année 2016. Le projet INTERREG porté par KIOSK Office correspond exactement à cette suggestion.

Mise en œuvre du projet

À la demande des autres Eurodistricts du Rhin supérieur qui sont également intéressés par la création d'un Kiosk Office sur leurs territoires respectifs, nous avons donné à ce projet une dimension qui dépasse les frontières de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

C'est pourquoi Kiosk Office sera le porteur du projet et sera par conséquent également chargé de la gestion administrative et budgétaire.

Afin de répondre aux priorités de tous les Eurodistricts du Rhin supérieur, ces dernières ont été réparties en différentes actions, en tenant compte des spécificités des différents territoires.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau mettra en œuvre les projets prévus sur son territoire en étroite collaboration avec Kiosk Office.

Outre les ateliers pour créateurs d'entreprises qui ont eu lieu l'an dernier entre Strasbourg et Offenbourg, l'Eurodistrict

Grenzüberschreitender Mehrwert

Eine Vernetzung der Akteure in diesem Bereich hat bereits 2015 stattgefunden und sollte, angesichts der Erwartungen, in den nächsten Jahren weiterverfolgt und verstärkt werden.

Erste Erfahrungen haben gezeigt, dass der Eurodistrict über ein starkes Potential der wirtschaftlichen Weiterentwicklung verfügt. Die gezielte Förderung des grenzüberschreitenden Unternehmertums bei einigen Zielgruppen dank dieses INTERREG Projekts, ermöglicht eine verstärkte innovative und kreative wirtschaftliche Entwicklung im Eurodistrict.

Kiosk Office, der erste gemeinsame grenzüberschreitende co-working space, ist als ein Pilotprojekt des langfristig angelegten Projekts „Start Hop“ entstanden, welches der Eurodistrict seit 2013 unterstützt. In der Ratssitzung vom 6. November 2014 haben die Mitglieder des Eurodistriktrates einen INTERREG Finanzierungsantrag für die Aktivitäten ab dem Jahr 2016 angeregt. Das INTERREG-Projekt getragen von Kiosk Office entspricht genau dieser Anregung.

Projektumsetzung

Aufgrund der Anfrage der restlichen Eurodistrikte am Oberrhein, die ebenfalls an einem Kiosk Office in ihren Gebieten interessiert sind, haben wir dem Projekt eine Dimension über den Eurodistrict Strasbourg-Ortenau hinaus gegeben.

Projekträger wird deshalb Kiosk Office sein, der sich dementsprechend auch um die administrative Abwicklung und die Budgetverwaltung kümmert.

Um den geplanten Schwerpunkten in allen Eurodistrikten am Oberrhein gerecht zu werden, wurden diese in verschiedene Aktionen, unter Berücksichtigung der Gebietsbesonderheiten, aufgeteilt.

Der Eurodistrict Strasbourg-Ortenau wird die auf seinem Gebiet geplanten Projekte in enger Zusammenarbeit mit Kiosk Office umsetzen.

Neben den bereits im letzten Jahr stattfindenden Workshops für Firmengründer, zwischen Strasbourg und Offenbourg, setzt der

envisage d'autres ateliers sur l'ensemble de son territoire (par ex. Achern, Oberkirch, Erstein).

En ce qui concerne les groupes cibles de ce projet au sein de l'entrepreneuriat et sur le territoire de l'Eurodistrict, l'Eurodistrict met l'accent sur les thèmes des femmes et des entrepreneurs multiculturels. (programme détaillé en annexe)

Budget et durée du projet

Le budget global du projet s'élève à environ 2.200.000 € pour 3 ans. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau **y participe à hauteur de 150.000 €**. Ce montant sera réparti comme suit :

50.000 € pour l'année 2017

50.000 € pour l'année 2018

50.000 € pour l'année 2019

Les frais de personnel représentent le premier poste du budget (joint en annexe). L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau revendiquera 32.000 € pour la mise en œuvre de ses actions.

Partenaires transfrontaliers

De nombreux partenaires de coopération français et allemands et, pour la première fois, l'ensemble des Eurodistricts du Rhin supérieur devront être parties prenantes du projet INTERREG.

Eurodistrict auf zusätzliche Workshops im gesamten Eurodistrictgebiet. (bzw. Achern, Oberkirch, Erstein).

Mit Blick auf spezifische Zielgruppen innerhalb des Unternehmertums und des Eurodistrictgebiets, legt der Eurodistrict innerhalb des Projektes den Fokus auf die Themen "Frauen" und "multikulturelle Unternehmer". (detailliertes Programm im Anhang)

Budget und Laufzeit des Projekts

Das Gesamtbudget des Projekts beläuft sich auf etwa 2.200.000 € für 3 Jahre. Der Eurodistrict Strasbourg-Ortenau **beteiligt sich mit 150.000 €**. Diese setzen sich wie folgt zusammen:

50.000 € für das Jahr 2017

50.000 € für das Jahr 2018

50.000 € für das Jahr 2019

Den größten Posten des Budgets (beigefügt im Anhang) stellen die Personalkosten dar. Der Eurodistrict Strasbourg-Ortenau wird 32.000 € für die Umsetzung seiner Aktionen gelten machen.

Grenzüberschreitende Partner

Das INTERREG -Projekt involviert zahlreiche französische und deutsche Kooperationspartner und erstmalig sollten alle Eurodistricte am Oberrhein dabei sein.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Suite à l'avis favorable du Bureau, le Conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention de 150.000 € pour la mise en œuvre du projet « Entreprises à 360°- du Rhin Supérieur » qui sera versée en trois tranches :

- 50.000 € pour l'année 2017

- 50.000 € pour l'année 2018

- 50.000 € pour l'année 2019

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Le soutien financier assuré par l'Eurodistrict

Der Rat des Eurodistricts beschließt auf Anregung des Vorstands eine Förderung in Höhe von 150.000 € für die Umsetzung des Projekts „Unternehmen à 360°- des Oberrheins“, die in drei Teilen gezahlt werden soll:

- 50.000 € pour l'année 2017

- 50.000 € pour l'année 2018

- 50.000 € pour l'année 2019

Der Eurodistrictrat ermächtigt den Präsidenten, alle mit diesem Projekt in Verbindung stehende Unterlagen zu unterzeichnen.

Die finanzielle Unterstützung durch den

est lié à l'obligation de la part des porteurs du projet d'apposer le logo de l'Eurodistrict sur tous les supports de communication et d'évoquer dans le cadre de leurs relations publiques le soutien du projet transfrontalier par l'Eurodistrict.

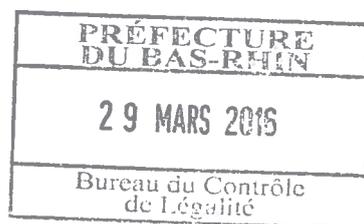
Eurodistrict ist an die Verpflichtung der Projektträger geknüpft, das Logo des Eurodistricts auf allen Werbeunterlagen anzubringen und im Rahmen der Öffentlichkeitsarbeit auf die Unterstützung des grenzüberschreitenden Projekts durch den Eurodistrict hinzuweisen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

29 MARS 2016



TOP 3.2.

Budget triennuel ventilé par opération et par territoire / Budget auf 3 Jahre nach Aktion und Gebiet

Action	Leader	Territoire	Dépenses
Espace de Coworking	Kiosk Office	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	405.000,00
Espace de Coworking	Eurodistrict Pamina	Eurodistrict Pamina	345.000,00
Espace de Coworking	Eurodistrict Trinational Bale	Eurodistrict Trinational Bale	345.000,00
Coworking et Label	Eurodistrict Centre et Sud Alsace	Eurodistrict Centre et Sud Alsace	188.125,00
Animation économiques	IHK	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	97.500,00
Animation économiques	IHK	Eurodistrict Pamina	97.500,00
Animation économiques	IHK	Eurodistrict Trinational Bale	48.750,00
Animation économiques	IHK	Eurodistrict Freiburg sud alsace	48.750,00
Entrepreneuriat femmes	Kiosk Office	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	97.500,00
Entrepreneuriat femmes	IHK	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	97.500,00
Entrepreneuriat femmes	ADEC	Eurodistrict Pamina	97.500,00
Entrepreneuriat Multi Kulti	IHK	Eurodistrict Strasbourg Ortenau	48.750,00
Entrepreneuriat Multi Kulti	Eurodistrict Pamina	Eurodistrict Pamina	48.750,00
Pilotage du projet	Kiosk Office	Rhin supérieur	93.750,00
Administration	ADEC	Rhin supérieur	140.625,00
			2.200.000,00

Partenaires fin.	Dépenses valorisées	Apports en numéraire	Recettes
Europe	0,00	1.100.000,00	1.100.000,00
Eurodistrict SO	32.000,00	150.000,00	182.000,00
IHK	388.125,00	30.000,00	418.125,00
Autres financeurs	0,00	495.875,00	495.875,00
			2.200.000,00

PRÉFECTURE
DUBAS-PAIN

29 MARS 2016

Bureau du Contrôle
de Légalité

entreprises 360° unternehmen



Notre objectif commun

Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur (objectif spécifique 8 du PO INTERREG Rhin supérieur 2014-2020)

Unser gemeinsames Ziel

Ausweitung der grenzüberschreitenden Entwicklungs- und Absatzmöglichkeiten für KMU am Oberrhein (Spezifisches Ziel 8 des OP INTERREG Oberrhein 2014-2020)



Sommaire / Inhaltsverzeichnis

Présentation du projet / Projektbeschreibung

**Carte de la zone du projet : les 4 territoires Eurodistricts
/ Karte des Projektgebiets : die 4 Eurodistrikte**

Les 4 axes du projet / Die 4 Schwerpunkte des Projekts

AXE 1 / SCHWERPUNKT 1

AXE 2 / SCHWERPUNKT 2

-> partie 1 : l'entrepreneuriat des femmes / 1. Teil : das weibliche Unternehmertum

-> partie 2 : l'entrepreneuriat „MultiKulti“ / 2. Teil : das „MultiKulti“ Unternehmertum

AXE 3 / SCHWERPUNKT 3

AXE 4 / SCHWERPUNKT 4

Récapitulatif par Eurodistrict du Nord au Sud

 **EURODISTRICT / EURODISTRIKT STRASBOURG-ORTENAU**

Liste des partenaires & contacts à ce jour / Liste der Partner & Kontakte bis heute



En 2015, la région transfrontalière du Rhin supérieur peut se prévaloir d'un niveau de développement supérieur à la moyenne. Elle dispose toujours d'un fort potentiel général pour la poursuite du développement de son espace notamment dans des domaines importants pour l'avenir du territoire, comme l'économie, l'innovation, l'accessibilité, etc.

Cependant des différences assez marquées persistent concernant la situation socio-économique et les potentiels des territoires nationaux de la région et les échanges économiques restent encore très insuffisants sur le territoire de l'Oberrhein.

Afin de consolider la dynamique de développement des différents territoires nationaux constitutifs de la Région transfrontalière du Rhin Supérieur, il est de plus en plus nécessaire de renforcer le niveau d'intégration de cette région transfrontalière, d'agir sur les lacunes et les potentiels transfrontaliers concrets, de développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, le partage d'expériences, de promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation de ses ressources, d'encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Pour les entreprises et notamment les PME et très petites entreprises qui constituent plus de 96% du tissu économique du territoire transfrontalier, cette dynamique de développement passe par la mise en réseau et le partage d'une information transfrontalière au plus près des besoins.

Elle s'inscrit également dans le cadre d'une meilleure coordination des différents acteurs du développement économique du territoire, et une promotion ciblée l'entrepreneuriat transfrontalier auprès de certains publics spécifiques.

Le projet " entreprise à 360 degrés" a pour objet d'augmenter le niveau général de compétence des acteurs de l'accompagnement de la création d'entreprise sur l'Oberrhein en favorisant les échanges économiques entre les différentes composantes du territoire du Rhin Supérieur, en renforçant le niveau d'information des entrepreneurs, des agents de développement économique des communes et de certains publics spécifiques.

Quatre volets ont été identifiés et constituent les piliers du projet « Entreprises à 360° du Rhin Supérieur » :

1. Améliorer l'information et la coordination des acteurs du développement économique du territoire
2. Promouvoir l'entrepreneuriat transfrontalier en direction de publics spécifiques (femmes, Multi Kulti, Migrants/Réfugiés)
3. Faciliter l'entrepreneuriat transfrontalier par une action de renforcement des réseaux spécifiques (Banques, tiers-lieux, consulaires)
4. Mettre en place un cadre d'échange et de pilotage à travers la gouvernance du projet (Conduite de projet).



2015 kann sich die grenzüberschreitende Region am Oberrhein mit einer überdurchschnittlichen Entwicklung durchsetzen. Sie hat immer ein starkes Potenzial für die Weiterentwicklung ihres Raums bewiesen, v.a. in jenen Bereichen, die für die Zukunft des Territoriums von Bedeutung sind, wie Wirtschaft, Innovation, Zugänglichkeit, usw.

Jedoch bleiben deutliche Unterschiede hinsichtlich der sozio-ökonomischen Situation und der Potentiale beider Nationen in der Region, zumal die wirtschaftlichen Kooperationen noch stark ausbaufähig sind.

Um die Dynamik der Entwicklung der verschiedenen Teile dieser grenzüberschreitenden Region am Oberrhein zu festigen, wird es zunehmend notwendig sein, deren Integration zu stärken, mit Blick auf Lücken und praktische grenzüberschreitende Potentiale zu handeln, eine auf Wissen, Innovation und Erfahrungsaustausch basierende Wirtschaft zu entwickeln, sowie eine effizientere Wirtschaft durch die Nutzung ihrer Ressourcen – und damit eine hohe Zahl an Arbeitsplätzen – zu fördern, die den sozialen und territorialen Zusammenhalt unterstützt.

Insbesondere für KMU und sehr kleine Unternehmen, die mehr als 96 % des wirtschaftlichen Gefüges des grenzüberschreitenden Gebiets ausmachen, erfolgt diese Dynamik der Entwicklung durch Vernetzung und durch den Austausch von grenzüberschreitenden Informationen, die ihren Bedürfnissen Rechnung tragen.

Dies geschieht auch im Rahmen einer besseren Koordinierung der verschiedenen Akteure in der wirtschaftlichen Entwicklung des Territoriums und durch eine gezielte Förderung des grenzüberschreitenden Unternehmergeistes bei bestimmten Zielgruppen.

Das Projekt "Unternehmen 360 Grad" soll allgemein die Kompetenz von Menschen stärken, die sich mit dem Gedanken einer Firmengründung am Oberrhein tragen, und zwar durch die Förderung des wirtschaftlichen Austausches im Territorium, sowie durch eine verstärkte Informationsbasis bei Unternehmern, Wirtschaftsförderern und weiteren bestimmten Zielgruppen.

Vier Bereiche wurden identifiziert als Säulen des Projektes 'Unternehmen 360° des Oberrheins':

1. Verbesserung der Information und der Koordination der Akteure in der wirtschaftlichen Entwicklung des Territoriums
2. Förderung des grenzüberschreitenden Unternehmertums im Blick auf bestimmte Zielgruppen (Frauen, MultiKulti, Migranten/Flüchtlinge)
3. Bürokratische Vereinfachung des grenzüberschreitenden Unternehmertums durch die Verstärkung bestimmter Netzwerke (Banken, Gründerzentren, Kammern)
4. Entwicklung und Umsetzung eines Rahmens für Austausch und Lenkung durch die Verwaltung des Projektes (Projektmanagement).



Carte de la zone du projet Karte des Projektgebiets



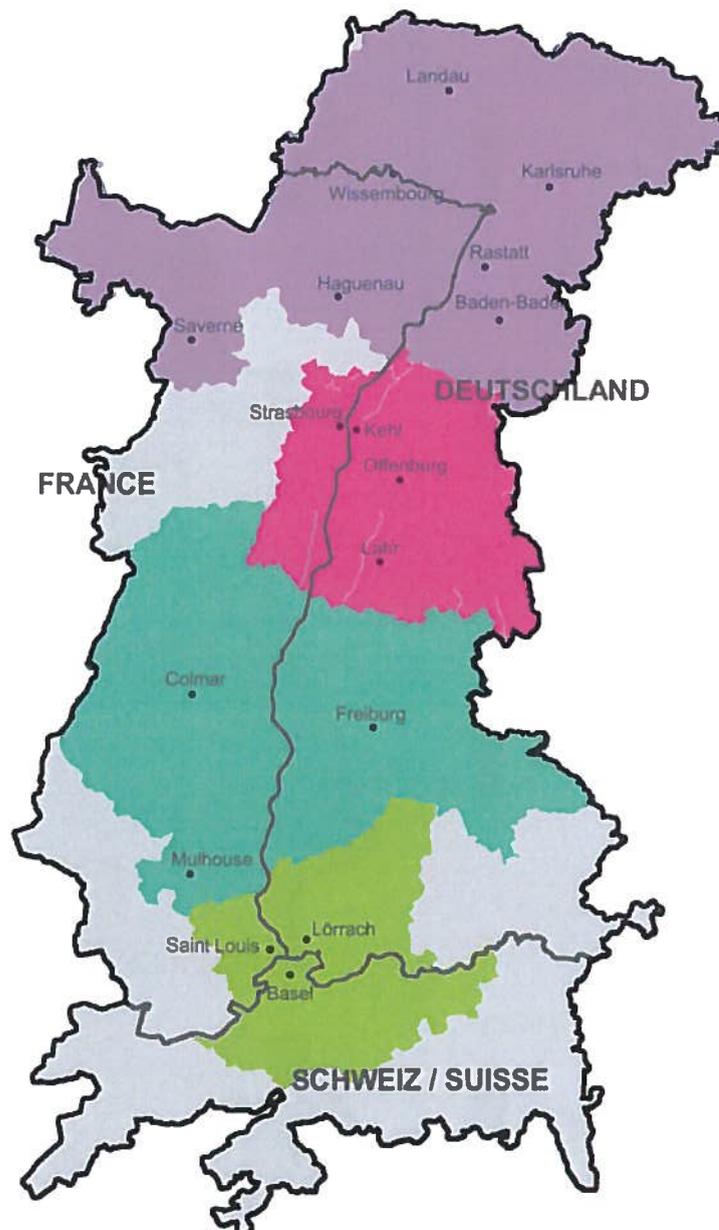
Projet "Entreprises à 360 ° dans le Rhin supérieur"
Projekt "Unternehmen 360° am Oberrhein"

EURODISTRICT REGIO PAMINA

EURODISTRICT/EURODISTRIKT
STRASBOURG ORTENAU

EURODISTRICT REGION
FREIBURG, CENTRE
ET SUD ALSACE

EURODISTRICT
TRINATIONAL DE BALE (ETB)
TRINATIONALER
EURODISTRICT BASEL (TEB)



Carte de la zone du projet - Karte des Projektgebiets



1 Améliorer l'information et la coordination des acteurs du développement économique du territoire
Verbesserung der Information und der Koordination der Akteure in der wirtschaftlichen Entwicklung des Territoriums

Par des animations économiques transfrontalières Durch grenzüberschreitende wirtschaftliche Maßnahmen

Cibles / Ziele

Créateurs d'entreprise, TPE-PME, Artisans, Commerçants
Firmengründer, KMU, Handwerker, Händler

Leaders / Akteure IHK - CCI - CMA

en partenariat avec les Eurodistricts
in Partnerschaft mit den Eurodistrikten

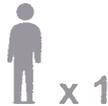
EURODISTRICT REGIO PAMINA

3 animations par an
100 participants
3 Veranstaltungen pro Jahr
100 Teilnehmer



EURODISTRICT/EURODISTRIKT STRASBOURG ORTENAU

5 animations par an
200 participants
5 Veranstaltungen pro Jahr
200 Teilnehmer



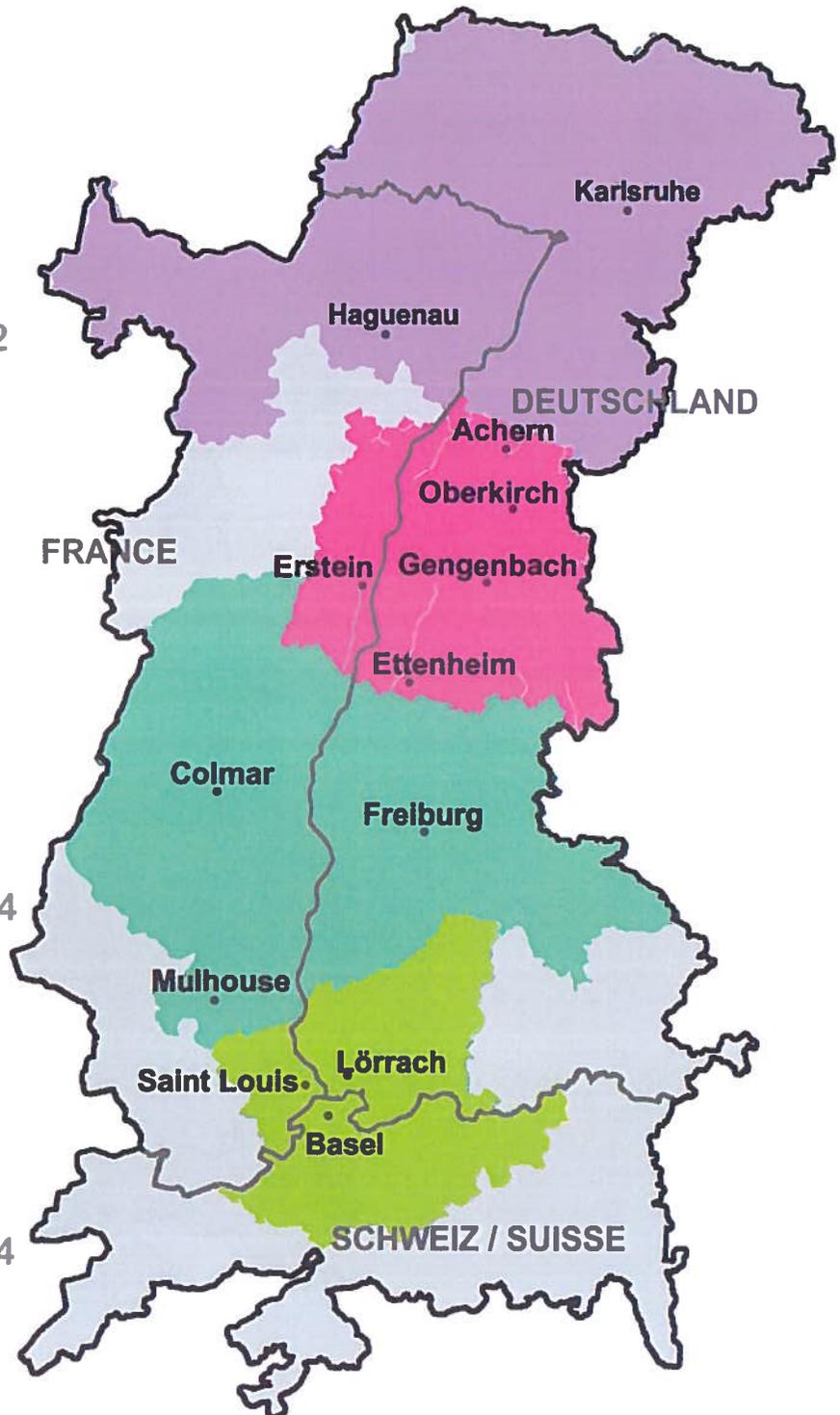
EURODISTRICT REGION FREIBURG, CENTRE ET SUD ALSACE

2 animations par an
100 participants
2 Veranstaltungen pro Jahr
100 Teilnehmer



EURODISTRICT TRINATIONAL DE BALE (ETB) TRINATIONALER EURODISTRICT BASEL (TEB)

3 animations par an
200 participants
3 Veranstaltungen pro Jahr
200 Teilnehmer



Carte de la zone du projet - Karte des Projektgebiets



2 Promouvoir l'entrepreneuriat transfrontalier en direction de publics spécifiques (femmes, Multi Kulti, Migrants/Réfuégiés)
 Förderung des grenzüberschreitenden Unternehmertums im Blick auf bestimmte Zielgruppen (Frauen, MultiKulti, Migranten/Flüchtlinge)

Actions en direction de publics spécifiques : l'entrepreneuriat des femmes
Aktionen mit spezifischen Zielgruppen : das weibliche Unternehmertum

Cibles / Ziele

Entrepreneures / Unternehmerinnen
 Associations de femmes entrepreneures/ Vereinigungen von Unternehmerinnen

Leaders / Akteure ADEC, Kiosk Office, IHK

en partenariat avec les Eurodistricts
 in Partnerschaft mit den Eurodistrikten

EURODISTRICT REGIO PAMINA

2 animations par an
 100 participants
 2 Veranstaltungen pro Jahr
 100 Teilnehmer

 x 1/2

Thème/Thema: Silver economy

EURODISTRICT/EURODISTRIKT STRASBOURG ORTENAU

2 rencontres par an
 100 femmes
 2 Treffen pro Jahr
 100 Frauen

 x 1/4

Thème : Innovation sociale
Thema: soziale Innovation

EURODISTRICT REGION FREIBURG, CENTRE ET SUD ALSACE

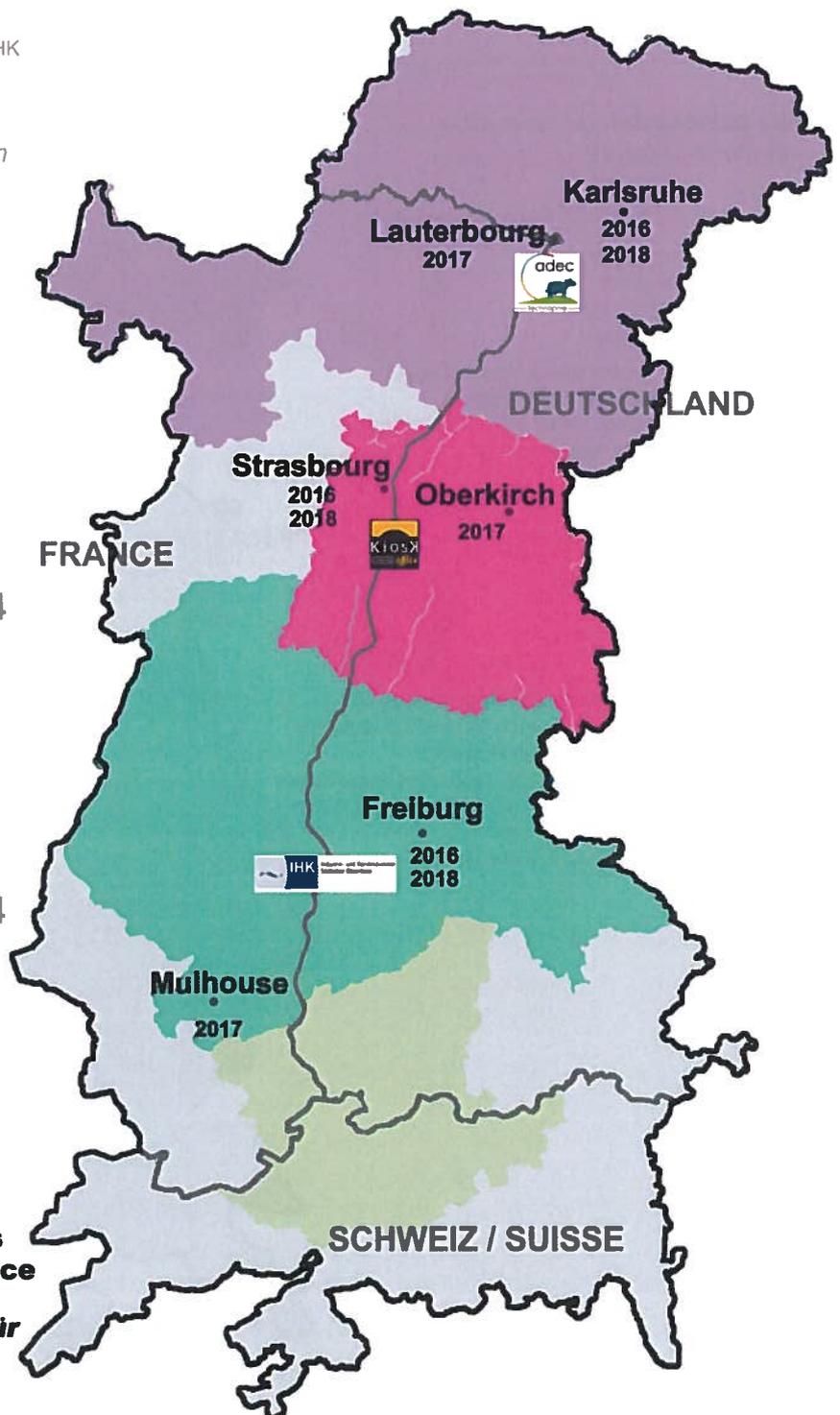
2 rencontres par an
 100 femmes
 2 Treffen pro Jahr
 100 Frauen

 x 1/4

Thème : Entreprises créatives
Thema: kreative Unternehmen

Actions de sensibilisation en faveur de la création d'activités dans des domaines en croissance

Sensibilisierungsmaßnahmen für die Existenzgründung in Wachstumsbereichen



Carte de la zone du projet - Karte des Projektgebiets



2 Promouvoir l'entrepreneuriat transfrontalier en direction de publics spécifiques (femmes, Multi Kulti, Migrants/Réfuégiés)
Förderung des grenzüberschreitenden Unternehmertums im Blick auf bestimmte Zielgruppen (Frauen, MultiKulti, Migranten/Flüchtlinge)

Actions en direction de publics spécifiques : l'entrepreneuriat Multi Kulti Aktionen mit spezifischen Zielgruppen : das Multikulti-Unternehmertum

Cibles / Ziele

Migrants/Réfuégiés, Entrepreneurs turcophones, russophones
Migranten/Flüchtlinge, türkischsprachende, russischsprachende Unternehmer

Leaders / Akteure

Eurodistrict Regio PAMINA & Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

en partenariat avec KiosK Office
in Partnerschaft mit KiosK Office

EURODISTRICT REGIO PAMINA

2 rencontres par an
100 participants
2 Treffen pro Jahr,
100 Teilnehmer



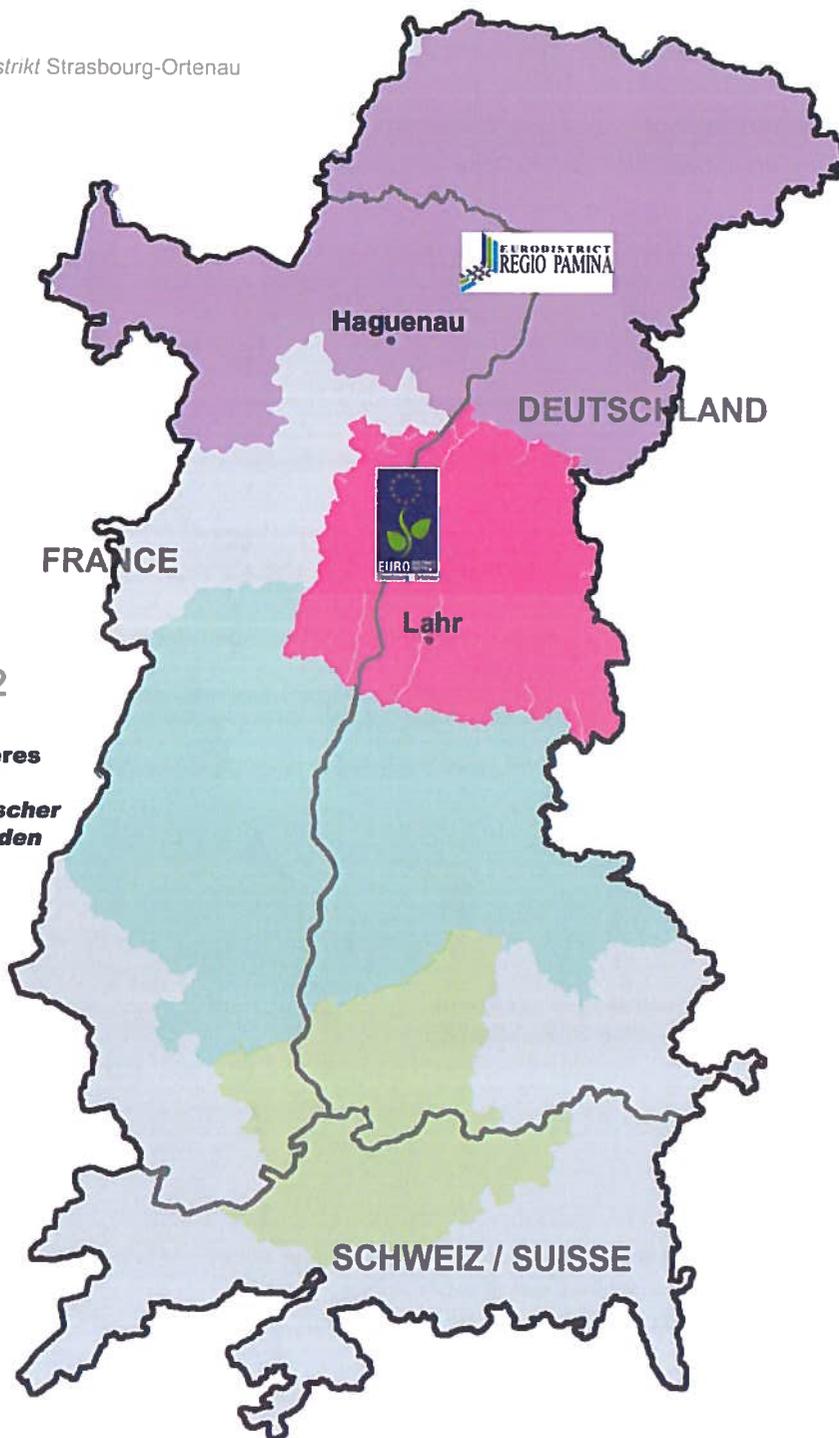
Thème : Intégration des réfugiés par la création d'entreprise
Thema: Integration von Flüchtlingen durch Existenzgründung

EURODISTRICT/EURODISTRIKT STRASBOURG ORTENAU

2 rencontres par an
100 participants
2 Treffen pro /Jahr
100 Teilnehmer



Thème : Favoriser l'entrepreneuriat dans les communautés transfrontalières turcophones et russophones
Thema: Förderung von unternehmerischer Initiative bei den grenzüberschreitenden türkischsprachigen und russischsprachige Gemeinden



Carte de la zone du projet - Karte des Projektgebiets



3

Faciliter l'entrepreneuriat transfrontalier par une action de renforcement des réseaux spécifiques (Banques, tiers-lieux, consulaires)
 Bürokratische Vereinfachung des grenzüberschreitenden Unternehmertums durch die Verstärkung bestimmter Netzwerke (Banken, Gründerzentren, Kammern)

Par la création d'un réseau d'espaces de coworking Kiosk Office sur le Rhin supérieur Durch Aufbau eines Netzwerkes von Kiosk Office Coworking Spaces am Oberrhein

Cibles / Ziele

Créateurs d'entreprise, TPE-PME, Coworkers, Télétravailleurs
 Firmengründer, KMU, Coworkers, Telearbeiter

EURODISTRICT REGIO PAMINA

Création d'un espace Kiosk Office avec animation:
 12 workshops par an
 120 participants par an
Einrichtung eines Coworking Space Kiosk Office mit mit Begleitprogramm
 12 workshops pro Jahr
 120 Teilnehmer pro Jahr



EURODISTRICT/EURODISTRIKT STRASBOURG ORTENAU

Animation de l'espace de coworking :
 36 workshops par an
 400 participants par an et coordination du réseau Kiosk
Animation des Coworking-Spaces: 36 workshops pro Jahr 400 Teilnehmer pro Jahr und Koordination des Kiosk-Netzwerks



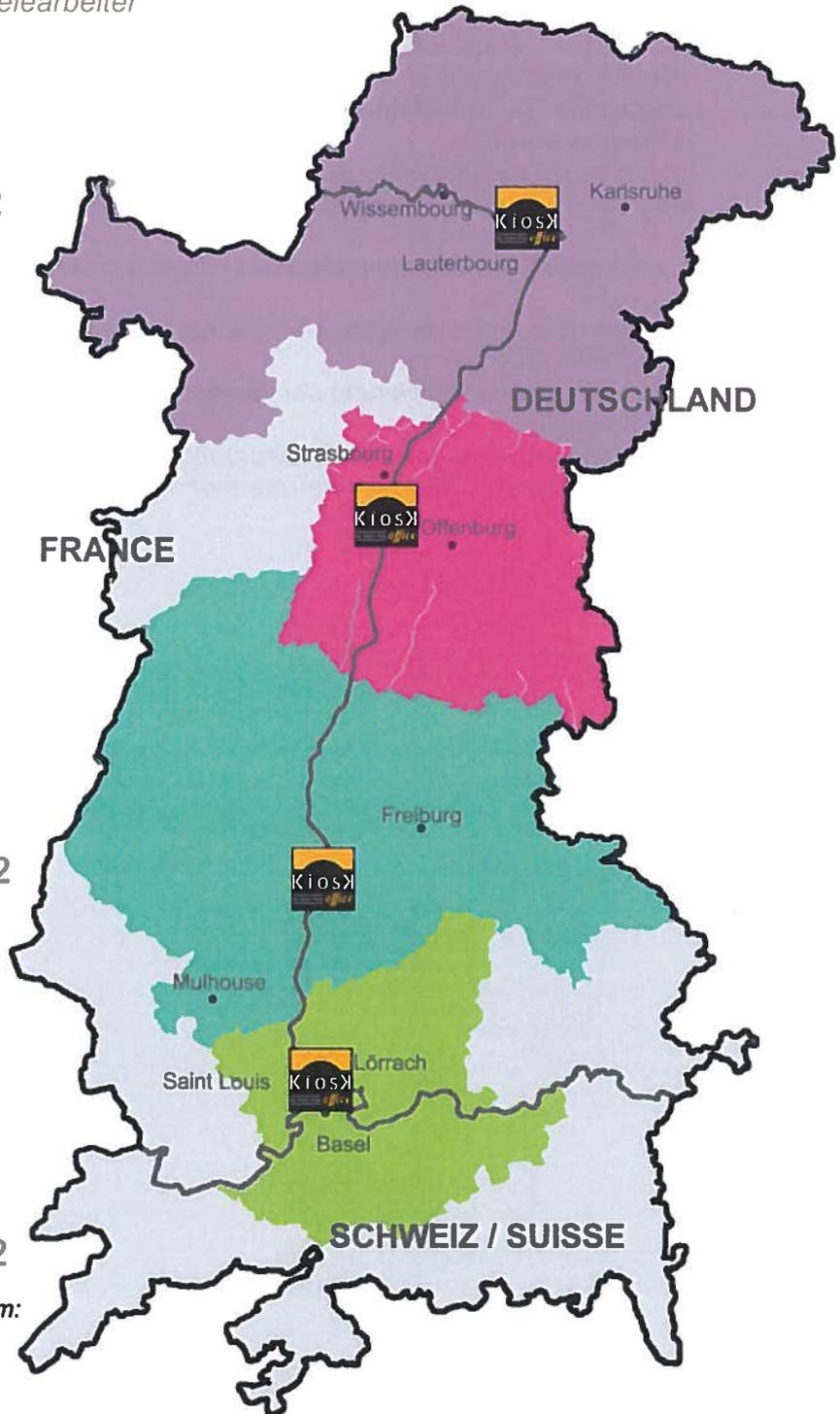
EURODISTRICT REGION FREIBURG, CENTRE ET SUD ALSACE

Une charte écrite
 2-3 tiers lieux labellisés
Gemeinsame Charta 2-3 Arbeitsräumen mit Gütesiegel



EURODISTRICT TRINATIONAL DE BALE (ETB) TRINATIONALER EURODISTRICT BASEL (TEB)

Création d'un espace de coworking avec animation:
 12 workshops par an
 120 participants par an
Einrichtung eines Coworking Space Kiosk Office mit Begleitprogramm: 12 workshops pro Jahr 120 Teilnehmer pro Jahr



Carte de la zone du projet - Karte des Projektgebiets



4 Conduite de projet : Mettre en place un cadre d'échange et de pilotage à travers la gouvernance du projet Projektmanagement: Entwicklung und Umsetzung eines Rahmens für Austausch und Lenkung durch die Verwaltung des Projektes

Ce type d'action a pour objectif de conserver la cohérence du projet. Il s'agit de :

- Coordination et animation du comité de pilotage des partenaires financiers pour les orientations stratégiques
- Coordination et animation du groupe de suivi du projet regroupant l'ensemble des partenaires associés
- Animation de sous-groupes de travail thématiques traitant des questions techniques et regroupant les partenaires experts dans le domaine concerné

Diese Aktionen sollen den Zusammenhalt des Projekts sicherstellen. Es geht um:

- *Koordinierung und Aktivierung des Lenkungsausschusses der Finanzierungspartner für strategische Orientierungen*
- *Koordinierung und Aktivierung der Beobachtungsgruppe des Projektes, die alle Partner zusammenführt*
- *Aktivierung der thematischen Untergruppen, Umgang mit technischen Problemen und Zusammenführung der Kompetenzpartner aus dem betroffenen Bereich*



EURODISTRICT/EURODISTRIKT STRASBOURG ORTENAU

1. AXE SCHWERPUNKT

Animations économiques transfrontalières
Grenzüberschreitende wirtschaftliche Maßnahmen
5 animations par an -> 200 participants
5 Veranstaltungen pro Jahr -> 200 Teilnehmer

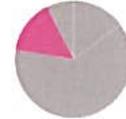
Lieu / Ort

Achern
Oberkirch
Gegenbach
Ettenheim
Erstein

R.H./ H.R.



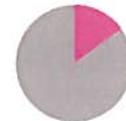
% des dépenses
% der Ausgaben



2. AXE SCHWERPUNKT

Entrepreneuriat des femmes
Weibliches Unternehmertum
2 rencontres par an -> 100 femmes
2 Treffen pro Jahr -> 100 Frauen

Strasbourg



Entrepreneuriat Multi Kulti
Multikulti- Unternehmertum
2 rencontres par an -> 100 participants
2 Treffen/Jahr, -> 100 Teilnehmer

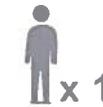
Lahr



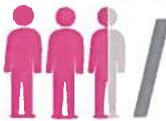
3. AXE SCHWERPUNKT

Espace de coworking Strasbourg Ortenau
Cycle de workshops
Coworking space Strasbourg Ortenau
Workshop-Reihe
36 workshops par an -> 400 participants par an
36 workshops pro Jahr -> 400 Teilnehmer pro Jahr

Strasbourg
&
Offenburg



Env. 30% du budget total prévisionnel du projet (2,2 M€)
en faveur du territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Ungefähr. 30 % des vorläufigen Projektbudget für das Gebiet
des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau



2016 - 2017 - 2018

Partenaires / Partner



Industrie- und Handelskammer
Südlicher Oberrhein



Carte de la zone du projet - Karte des Projektgebiets

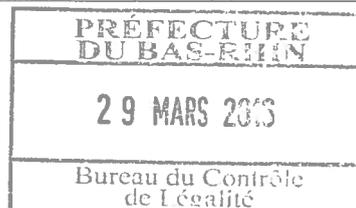


Liste des partenaires & contacts à ce jour / Liste der Partner & Kontakte bis heute

CHEF DE FILE : KIOSK OFFICE SCIC	Henry BEILLET Gérant / Geschäftsführer Edwige LOUET Chargée de projets transfrontaliers
EURODISTRICT/EURODISTRIKT STRASBOURG-ORTENAU	Anika KLAFFKE Secrétaire Générale/ Generalsekretär anika.klaffke@eurodistrict.eu +49 (0)7851-899 75 11
IHK SÜDLICHER OBERRHEIN	Michael BERTRAM <i>Leiter Geschäftsbereich Existenzgründung und Unternehmensförderung</i> +49 (0)7821 2703 - 630 michael.bertram@freiburg.ihk.de
CAHR	Laurence BECKER +33 (0)3 89 60 30 68
ADIRA	Vincent FROEHLICHER Directeur général vincent.froehlicher@adira.com
PREFECTURE DE REGION ALSACE SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES ET EUROPEENNES (SGARE)	Stéphane BOST Chargé de mission Politiques et équipements structurants dont les TIC +33(0)3 88 21 60 18 stephane.bost@alsace.pref.gouv.fr
CONFERENCE FRANCO-GERMANO- SUISSE DU RHIN SUPERIEUR DEUTSCH-FRANZÖSISCH- SCHWEIZERISCHE OBERRHEINKONFERENZ	Marc MACKOWIAK Secrétaire de la délégation française <i>Vertreter für die französische Delegation</i> +49 (0)7851 - 9349-30 info@oberrheinkonferenz.org
	Erik HAASE Secrétaire de la délégation allemande <i>Vertreter für die deutsche Delegation</i> +49(0)7851 - 9349-20 info@oberrheinkonferenz.de
EURODISTRICT REGIO PAMINA	Patrice HARSTER Directeur Général / <i>Geschäftsführer</i> +33 (0)3 68 33 88 20 +49 (0)7277 / 89 990 20 patrice.harster@eurodistrict-pamina.eu
	Aurélien BOITEL Chargée de développement Économie, affaires sociales et tourisme <i>Referentin</i> <i>Wirtschaft, Soziales und Tourismus</i> +33 (0) 68 33 88 23 +49(0)7277 / 89 990 23 aurelie.boitel@eurodistrict-pamina.eu



BUREAU ALSACE EUROPE	Cédric VIRCIGLIO Directeur / Direktor +32 (0)2 486 00 62 cedric.virciglio@bureau-alsace.eu
REGION ALSACE	Christophe KIEFFER Directeur de cabinet du Président du Conseil Régional d'Alsace 03.88.15.68.64. christophe.kieffer@region-alsace.eu
	Didier SCHOENACKER Responsable du Pôle Développement Territorial Agence de Strasbourg +33 (0)3 88 15 67 63 didier.schoenacker@region-alsace.eu
	Véra NETTE Directrice Adjointe Direction des relations européennes et Internationales Vera.NETTE@region-alsace.eu
TECHNOLOGIEPARK OFFENBURG	Bruno O. SCHWELLING Gérant / Geschäftsführer +49(0)7 81/5 65 49 schwelling@tpo-og.de
EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	Rémy BANULS Directeur Direction du développement économique et de l'attractivité +33 (0)3 68 98 65 89
REGIO BASILIENSIS	Dr. Manuel Friesecke Secrétaire général manuel.friesecke@regbas.ch
ADEC	Catherine LEDIG Directrice +33(0)3 69 20 29 10 cl@adec.fr
MOT Mission Opérationnelle Transfrontalière	Jean PEYRONY Directeur général jean.peyrony@mot.asso.fr
	Jonathan BOUDRY Chargé de mission +33(0)1 55 80 56 90 jonathan.boudry@mot.asso.fr
CHAMBRE DES METIERS D'ALSACE (CMA)	Cecilia KIEFFER Service Economique Régional ckieffer@cm-alsace.fr +33 (0)3 88 19 79 34



Document de séance n°4.2/1/2016
Vorlage Nr. 4.2/1/2016

Séance du Conseil l'Eurodistrict	Date de la séance / Sitzungstag
Ratssitzung des Eurodistrikts 1/2016	03.03.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Katrin NEUSS	

Point n° 4.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff:

**Salle de consommation à moindres risques dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau /
Drogenkonsumraum im Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau**

I. Rapport / Sachverhalt:

Contexte

L'amélioration des soins et l'accompagnement transfrontalier des personnes sous addiction présentent un des axes principaux du domaine de santé dans l'Eurodistrict.

Dans un premier temps une microstructure franco-allemande a été introduite côte allemand, à Kehl, avec la création en 2013 d'un cabinet médical chargé des traitements de substitution. Pour la mise en place de ce projet novateur, l'Eurodistrict s'était engagé auprès des associations Ithaque et Drobs avec un soutien financier de 149.748 €.

Malgré de nombreux efforts, le cabinet médical de substitution n'a pas réussi à atteindre l'objectif quantitatif de 90 toxicomanes visé dans sa demande de subvention initiale. Par conséquent la structure affiche un déficit de 165.000 € pour les trois ans à venir (2017-2019). Selon les estimations du Baden-Württembergischen Landesverband für Prävention und Rehabilitation (BWLV, l'établissement d'utilité publique et porteur de la « Drogenberatung Kehl »), il faudrait attendre 2020, année pendant laquelle la masse critique de patients devrait être atteinte, pour que la structure puisse couvrir ses frais. Le maintien du cabinet médical de substitution sur le territoire

Sachstand

Die Verbesserung der grenzüberschreitenden Behandlung und Begleitung suchtkranker Menschen ist eine der zentralen Handlungsachsen des Bereichs Gesundheit im Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau.

Mit der Gründung einer innovativen Praxis für Suchtmedizin im Bereich Substitution wurde im Jahr 2013 zunächst eine deutsch-französische Mikrostruktur in Kehl eingeführt. An der Realisierung dieses innovativen Projekts beteiligte sich der Eurodistrict an der Seite der Vereine Ithaque und Drobs mit einer finanziellen Unterstützung in Höhe von 149.748 €.

Trotz vielfältiger Bemühungen ist es der Praxis für Suchtmedizin nicht gelungen, die im ursprünglichen Projektantrag gesteckten quantitativen Ziele von 90 Substituierten zu erreichen. Folglich hat die Praxis ein Defizit zu verzeichnen, das sich für die kommenden drei Jahre 2017-2019 auf 165.000 € belaufen wird. Laut Einschätzung des Baden-Württembergischen Landesverbands für Prävention und Rehabilitation (BWLV, Träger der Substitutionspraxis), kann eine Kostendeckung aus Eigenmitteln dann erst im Jahr 2020 erreicht werden, da erst in diesem Jahr mit der erforderlichen Zahl von Patienten zu rechnen ist. Da eine Fortführung der Praxis für Suchtmedizin als bestehende Struktur auf

de l'Eurodistrict étant souhaitée, il apparaît nécessaire d'assurer le financement de la structure pendant la période transitoire. De même que l'Ortenaukreis et la ville de Kehl, l'Eurodistrict a été sollicité par le BWLV pour une nouvelle subvention. Des négociations concernant la répartition des coûts devront encore être menées entre les différents partenaires.

La poursuite du cabinet médical de substitution à Kehl est complémentaire à construction d'une salle de consommation à moindres risques (SCMR) dans l'enceinte de l'hôpital civil à Strasbourg. Avec la construction d'une telle SCMR (dont le concept fut déjà présenté en juin 2014 lors d'une conférence soutenue par l'Eurodistrict sur la prise en charge des opiacés de part et d'autre du Rhin) se réalisera maintenant la deuxième grande étape du projet transfrontalier de la lutte contre l'addiction sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Assurant tout d'abord une prévention médicale par la proposition des pratiques à moindres risques aux consommateurs de drogues afin de limiter des contaminations par le VIH et les virus des hépatites (dont la prévalence risque d'augmenter sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau), la SCMR vise également l'accompagnement des usagers de drogues vers l'accès aux droits et aux soins. La SCMR s'inscrit ainsi dans la loi de santé publique française et dans le plan gouvernemental français de la lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Au-delà de ce cadre réglementaire, le projet de la première SCMR transfrontalière témoigne de la vision de développer une culture commune en domaine de santé public sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

1. Partenariat transfrontalier

L'association Ithaque est le porteur associatif principal du projet. Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, la ville de Strasbourg, l'Agence régionale de santé et l'Eurodistrict assurent le budget d'investissement du projet, comme le démontre le budget présenté en annexe.

La dotation de fonctionnement sera allouée par l'Agence régionale de santé d'Alsace, sur

dem Eurodistriktgebiet wünschenswert ist, wird eine Übergangsförderung von Nöten sein. Neben Anfragen an den Ortenaukreis und die Stadt Kehl hat der BWLV auch beim Eurodistrikt eine Fortführung der Bezuschussung beantragt. Entsprechende Verhandlungen zwischen den verschiedenen beteiligten Trägern zur Kostenaufteilung stehen noch aus.

In enger Verbindung mit einer gelungenen Weiterführung der Substitutionspraxis in Kehl steht das Projekt des Drogenkonsumraums in den Räumlichkeiten des Straßburger Hôpital Civil. Mit der Errichtung solch eines Drogenkonsumraums, dessen Konzept bereits im Juni 2014 auf einer vom Eurodistrikt unterstützten Konferenz über Suchtbehandlung bei Opiatabhängigkeit dies- und jenseits des Rheins vorgestellt wurde, realisiert sich nun die zweite große Etappe im Engagement gegen die Anhängigkeit auf dem Gebiet des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau.

Neben medizinischer Präventionsarbeit durch das Bereitstellen hygienischer Konsumbedingungen, um das Risiko von Infektionen wie HIV und Hepatitiden und schweren Folgeerkrankungen zu verringern (deren Anstieg besonders im Gebiet des Eurodistrikts droht), leistet der Drogenkonsumraum zudem Begleit- und Vermittlungsarbeit in weiterführende Gesundheitshilfen. Rechtlicher Rahmen für den neuen Drogenkonsumraum ist das französische Gesundheitsgesetz sowie der französische Regierungsplan des Kampfs gegen Drogen und Suchverhalten.

Über den gesetzlichen Rahmen hinaus zeugt das Projekt des ersten grenzüberschreitenden Drogenkonsumraums von der Vision, auf dem Gebiet des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau die Entwicklung einer gemeinsamen Kultur im Gesundheitsbereich zu fördern.

1. Grenzüberschreitende Partnerschaft

Verbandsträger des Projekts ist Ithaque. Die Straßburger Universitätskliniken, die Stadt Straßburg, das Gesundheitsamt Elsass (Agence régionale de santé) und der Eurodistrikt decken die Investitionskosten des Projekts, wie es im anhängenden Budget ersichtlich wird.

Die Betriebskosten werden von dem Gesundheitsamt Elsass mittels diesem Zweck

crédits nationaux dédiés.

Le fonctionnement et l'organisation de la SCMR sont principalement assurés par Ithaque. Cela avec le soutien du BWLV depuis 2010 a su tisser avec Ithaque des liens forts en termes de travail médico-social transfrontalier. En vue du souhait volontariste d'assurer la continuité de ce partenariat franco-allemand de longue date, les salariés du BWVL interviendront suivant l'exemple de fonctionnement du cabinet médical à Kehl dans la salle-pilote à Strasbourg. Les usagers de drogues, dont certains usagers allemands, seront accueillis dans le dispositif SCMR par une équipe pluridisciplinaire franco-allemande, où interviendront travailleurs sociaux, médecins, infirmiers, psychologues et agents de sécurité.

2. Valeur ajoutée transfrontalière

L'innovant de ce projet est sa nature en matière de prévention. Projet pilote pour la France, l'Allemagne dispose déjà d'une vingtaine des SCMR, il en existe en revanche aucune sur le territoire de l'Ortenaukreis. La réalisation d'une SCMR permet donc de combler un déficit des soins dans la région frontalière de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Etant donné les différences législatives de part et d'autre du Rhin avec des pratiques plus libérales en France, un nombre non négligeable des usagers de drogues s'approvisionne et consomme à Strasbourg. Atteindre ces toxicomanes allemands sur le sol français représente une véritable difficulté pour les structures allemandes telles que le cabinet de substitution à Kehl. La SCMR améliorera les possibilités de prises de contact avec les consommateurs allemands. L'accueil de ces usagers de drogues dans la SCMR à Strasbourg permettra de les orienter vers l'accès aux soins et, à travers d'un travail de sensibilisation à la substitution, de les orienter vers la microstructure à Kehl. Ainsi, la SCMR devrait contribuer à atteindre les objectifs d'activités souhaités du cabinet à Kehl.

zugewiesener Nationalkredite übernommen.

Betrieb und Organisation des Drogenkonsumraums werden hauptsächlich von Ithaque gewährleistet. Dies mit der Unterstützung des BWLV, der seit 2010 im Bereich der soziomedizinischen Arbeit einen engen grenzüberschreitenden Austausch mit Ithaque pflegt. In dem explizit geäußerten Anliegen, zur Kontinuität dieser langjährigen Partnerschaft beizutragen, werden Angestellte des BWVL entsprechend des Beispiels der Kehler Substitutionspraxis in den Pilotsaal in Straßburg entsandt. Die Drogenkonsumenten, darunter auch einige Deutsche, werden in dem Drogenkonsumraum von einem pluridisziplinären, deutsch-französischen Team betreut, zu dem neben Medizinern auch Sozialarbeiter, Psychologen und Sicherheitskräfte gehören.

2. Grenzüberschreitender Mehrwert

Innovativ an diesem Projekt ist sein Präventionsansatz. Während es sich bei dem Drogenkonsumraum in Frankreich um ein Pilotprojekt handelt, gibt es in Deutschland bereits um die zwanzig dieser Konsumräume, jedoch bislang noch keinen im Ortenaukreis. Folglich ermöglicht die Errichtung solch eines Drogenkonsumraums ein Gesundheitsdefizit in der Grenzregion des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau auszuräumen.

Angeichts unterschiedlicher Rechtsprechungen dies- und jenseits des Rheins mit deutlich liberaleren Abgabepraktiken in Frankreich, versorgt sich eine nicht unerhebliche Anzahl deutscher Drogenkonsumenten des Ortenaukreises in der Stadt Straßburg. Besonders bei Endkonsumenten erfolgt der Drogenkonsum meist direkt vor Ort. Für deutsche Strukturen wie die Substitutionspraxis in Kehl ist es daher oft nur schwer möglich, diese deutschen Konsumenten zu erreichen. Der Drogenkonsumraum in Straßburg bietet hier einen Ansatzpunkt: Als komplementäre Struktur der Suchtbekämpfung wird sie die Möglichkeit zur Ansprache deutscher Konsumenten, die sich in Straßburg aufhalten, voraussichtlich deutlich verbessern. Zudem bietet die Aufnahme deutscher wie französischer Drogenabhängiger die Möglichkeit, diese Personen in weiterführende Gesundheitshilfen zu orientieren und sie, durch eine Sensibilisierungsarbeit für das Prinzip der Substitution, in die Mikrostruktur in Kehl weiterzuleiten. Dies wird voraussichtlich

L'étroite coopération de ces deux dispositifs complémentaires, à savoir le SCMR et le cabinet de substitution à Kehl, créera des effets de synergie et permettra ainsi le développement d'un parcours de réductions des risques et des soins transfrontalier.

3. Bilinguisme

Avec la réalisation de la salle de consommation à moindres risques à Strasbourg se trouvent sur le territoire de l'Eurodistrict de part et d'autre du Rhin deux structures complémentaires qui permettront de soigner et de suivre des patients dans les deux langues.

sukzessive zum Erreichen der quantitativen Patientenzielen der Substitutionspraxis beitragen können.

Die enge Zusammenarbeit der beiden komplementären Einrichtungen Drogenkonsumraum Straßburg und Substitutionspraxis wird es somit ermöglichen, Synergieeffekte zu generieren und damit die Entwicklung eines grenzüberschreitenden Parcours von Risikominderung im Gesundheitsbereich anzuregen.

3. Zweisprachigkeit

Mit der Verwirklichung des Drogenkonsumraums in Straßburg finden sich auf dem Gebiet des Eurodistricts Strasbourg-Ortenau zwei komplementäre Strukturen, die es erstmals ermöglichen, Patienten dies- und jenseits des Rheins in zwei Sprachen zu behandeln und zu begleiten.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention à hauteur de 50.000 € pour la réalisation d'une salle de consommation à moindres risques dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Au vu du lien étroit entre la SCMR et le cabinet de substitution, le Conseil formule en outre un accord de principe pour poursuivre son soutien au cabinet médical de substitution à Kehl dans les limites des contraintes budgétaire. La reconduction de ce soutien devra faire l'objet d'un examen annuel par les instances politiques de l'Eurodistrict.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférant à ces mesures.

Der Rat des Eurodistricts bewilligt die beantragte Förderung in Höhe von 50.000 € zur Realisierung des Drogenkonsumraums im Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Aufgrund der engen Verzahnung von Drogenkonsumraum und Substitutionspraxis formuliert der Rat zudem den Grundsatzbeschluss, die Substitutionspraxis in Kehl im Rahmen seiner durch die Budgetsituation bedingten Möglichkeiten auch zukünftig zu fördern. Die konkrete Weiterführung der Förderung unterliegt dabei jährlich einer Einschätzung der politischen Instanzen des Eurodistricts.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input checked="" type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input checked="" type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Le Conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention à hauteur de 50.000 € pour la réalisation d'une salle de consommation à moindres risques dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Au vu du lien étroit entre la SCMR et le cabinet de substitution, le Conseil formule en outre un accord de principe pour poursuivre son soutien au cabinet médical de substitution à Kehl dans les limites des contraintes budgétaires.

À ces fins, le Conseil prévoit une somme pouvant aller jusqu'à 20.000 € par an en cas de besoin pour la subvention du cabinet de substitution. La reconduction de ce soutien devra faire l'objet d'un examen annuel par les instances politiques de l'Eurodistrict.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférant à ces mesures.

Der Rat des Eurodistrikts bewilligt die beantragte Förderung in Höhe von 50.000 € zur Realisierung des Drogenkonsumraums im Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau.

Aufgrund der engen Verzahnung von Drogenkonsumraum und Substitutionspraxis formuliert der Rat zudem den Grundsatzbeschluss, die Substitutionspraxis in Kehl im Rahmen seiner durch die Budgetsituation bedingten Möglichkeiten auch zukünftig zu fördern. Deshalb sieht der Rat in seiner mittelfristigen Finanzplanung einen Betrag von bis zu 20.000 € per anno zur Förderung der Substitutionspraxis im Bedarfsfall vor. Die konkrete Weiterführung der Förderung unterliegt dabei jährlich einer Einschätzung der politischen Instanzen des Eurodistrikts.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

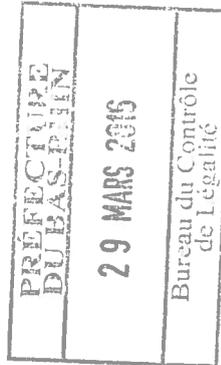
29 MARS 2016

PRÉFECTURE
DU BAS-RHIN

29 MARS 2016

Bureau du Contrôle
de légalité

RECETTES / EINNAHMEN		DÉPENSES / AUSGABEN
Ville de Strasbourg	150.000 €	
Agence régionale de santé d'Alsace	150.000 €	7 000 €
Hôpitaux universitaires de Strasbourg	50.000 €	6 000 €
Eurodistrict Strasbourg - Ortenau	50.000 €	4 500 €
TOTAL RECETTES / GESAMT EINNAHMEN	400.000 €	21.000 €
TRAVAUX		
Architecture : Démolition, recloisonnement, faux-plafond, peinture, sols, carrelage, menuiseries int, révision châssis, accessibilité, création porte d'entrée		128.400 €
Electricité : reprise TGBT, sous-comptage, distribution courants forts, éclairage de sécurité, alarme incendie, chauffage électrique		42.000 €
Sanitaire : Appareils sanitaires, nouvelle conduites, sous-comptage, extincteurs et signalétique		25.200 €
Chauffage ventilation : ventilation double flux dans les salles recevant du public et sanitaires		21.960 €
Désenfumage		1.200 €
Téléphonie Informatique		12.000 €
Local chien intérieur		
Désamiantage		36.000 €
		12.000 €
Cheminement		
Chemin		13.200 €
Eclairage		9.600 €
Option 1 : isolation complète sous face dalle haute		26.400 €
Divers		13.200 €
Total travaux		341.160,00
DIVERS, ALÉAS, RÉVISION		
Frais de publicité		2.400,00
Diags complémentaires		3.600,00





Résolution

Pour le siège d'un Parlement de la zone Euro à Strasbourg

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
3 mars 2016

Les crises financières qui ont eu lieu en Europe depuis 2008 démontrent la nécessité d'agir de façon structurée, rapide et coordonnée et de décider ensemble des politiques financières, économiques et sociales des pays de la zone Euro. Dans ce sens, il est important que les décisions soient légitimées de façon démocratique.

Dès 2014, le Ministre allemand des finances Wolfgang Schäuble a évoqué à Bruxelles l'idée d'un Parlement pour la zone Euro afin d'améliorer et de concrétiser l'intégration européenne. Le Président français François Hollande a proposé le 18 juillet 2015 de créer une gouvernance de la zone Euro avec un budget et un Parlement de la zone Euro pour en assoir le contrôle démocratique. Cette proposition a été reprise par le Ministre français de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, lors de sa venue à la Foire européenne de Strasbourg le 4 septembre 2015 en précisant que, forte de son histoire et de son ancrage européen, Strasbourg a vocation à accueillir le siège de cette nouvelle institution.

Strasbourg est le siège du Parlement européen et le rayonnement de l'ensemble des institutions européennes qu'elle accueille renforce son rôle et celui de notre région transfrontalière comme laboratoire de l'intégration européenne. Les élus alsaciens ont envoyé une lettre au Président Hollande le 8 septembre 2015 pour soutenir cette proposition qui s'inscrit en parfaite cohérence avec la présence du Parlement européen. Ensemble, ils renforceront encore davantage la vitalité démocratique de notre territoire.

Dans ce contexte, le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau renouvelle tout son soutien à la campagne « Strasbourg - THE Seat », au travail de la Task-Force et aux initiatives qui associent la société civile par le biais du CŒURS.

Si à l'avenir il devait y avoir un Parlement de la zone Euro, le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau appelle les gouvernements allemand et français à se prononcer pour établir son siège à Strasbourg. En particulier, il appelle les élus nationaux et européens à soutenir également l'établissement d'un Parlement de la zone Euro dont le siège serait à Strasbourg.

Le Conseil de l'Eurodistrict

Monsieur Roland RIES
Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Präsident des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 3 mars 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

29 MARS 2016

PRÉFECTURE
DU BAS-RHIN

29 MARS 2016

Bureau du Contrôle
de Légalité